



UNIVERSITÉ DU BURUNDI
INSTITUT DE PEDAGOGIE APPLIQUEE
Département de kirundi-kiswahili

Morphologie du kirundi (KSW2302) : 2^{ème} année de bachelier

Volume horaire : 45h (Théorie : 30h + TP : 15h)

Syllabus de l'ECUE

Par

Pr Epimaque NSHIMIRIMANA

Année académique 2025-2026

INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : ELEMENTS DE MORPHOLOGIE STRUCTURALE	6
1.1. Principales parties du discours.....	6
1.1.1. Substantif (ou le nom)	6
1.1.2. Pronom	7
1.1.3. Verbe.....	7
1.1.4. Adjectifs, adverbess et adpositions	9
1.1.4.1. Adjectif	9
1.1.4.2. Adpositions	9
1.1.4.3. Adverbe	10
1.2. Procédés morphologiques	10
1.2.1. Flexion nominale.....	11
1.2.1.1. Cas.....	11
1.2.1.2. Définitude	11
1.2.1.3. Genre / classe nominale	12
1.2.1.4. Nombre	13
1.2.2. Flexion verbale.....	13
1.2.2.1. Mode	14
1.2.2.2. Temps grammatical.....	15
1.2.2.3. Aspect grammatical.....	16
1.2.2.4. Personne	17
1.2.2.5. Nombre	18
1.2.2.6. Polarité	19
1.2.3. Dérivation.....	20
1.2.3.1. Affixation.....	20
1.2.3.2. Réduplication.....	21
1.2.3.3. Conversion	21
1.2.4. Composition	23
CHAPITRE 2 : MORPHOLOGIE DU NOM EN KIRUNDI	24
2.1. Structure du nom en kirundi.....	24
2.1.1. Modèles de structure du substantif.....	24
2.1.1.1. Formes simples.....	24
2.1.1.2. Formes complexes.....	26
2.1.2. Modèles de structure de l'adjectif prototypique.....	27

2.2. Thème nominal (TN)	28
2.2.1. Aspect quantitatif de la représentation de l'espace dans le TN.....	29
2.2.2. Aspect qualitatif de la représentation de l'espace dans le TN.....	29
2.3. Préfixe nominal	30
2.3.1. Univers-espace dans la classe nominale.....	31
2.3.2. Mécanismes de l'augmentatif/diminutif et nombre.....	35
2.4. Augment	36
2.4.1. Augment en langue	36
2.4.2. Augment en discours	37
2.4.2.1. Actualisation et la détermination du substantif.....	37
2.4.2.2. Substantivation de l'adjectif.....	37
CHAPITRE 3 : MORPHOLOGIE DU VERBE EN KIRUNDI	39
3.1. Structure du verbe en kirundi	39
3.2. Dérivation verbale en kirundi	41
3.2.1. Dérivation affixale	41
3.2.2. Dérivation par reduplication	43
3.2.3. Dérivation syntaxique	45
3.3. Temps, aspects et modes	45
3.3.1. Temps absolu	45
3.3.2. Aspects grammaticaux	46
3.3.2.1. Aspect simple	47
3.3.2.2. Aspect relatif interne.....	48
3.3.3. Modes.....	48
3.3.4. Combinaison Temps-Aspect-Mode.....	51
3.4. Autres catégories flexionnelles du verbe	53
3.4.1. Personne-nombre.....	53
3.4.2. Polarité du verbe.....	55
3.5. Marques discursives	57
3.5.1. Opposition conjoint/disjoint	57
3.5.2. Marques durative -ka- et consécutive -na-	57
3.6. Verbes défectifs	58
CHAPITRE 4 : PRONOMS ET MOTS INVARIABLES EN KIRUNDI	59
4.1. Pronoms/adjectifs	59
4.1.1. Types de pronoms en fonction du mécanisme d'incidence	59

4.1.2. Types de pronoms en fonction du sens-forme.....	60
4.1.3. Structure du pronom en kirundi.....	61
4.1.3.1. Pronom substitutif	62
4.1.3.2. Pronom/adjectif connectifs	63
4.1.3.3. Pronom/adjectif possessifs	64
4.1.3.4. Pronom/adjectif démonstratifs.....	64
4.1.3.5. Pronom précessif	65
4.1.3.6. Pronom/adjectif numéraux.....	65
4.1.3.7. Pronom/adjectif interrogatifs	66
4.1.3.8. Pronom/adjectif indéfinis.....	66
4.2. Adverbes.....	67
4.2.1. Formation des adverbes	67
4.2.2. Classes sémantiques d’adverbes.....	68
4.3. Fonctifs	69
4.3.1. Conjonctions	69
4.3.2. Prépositions.....	70
4.4. Appellatifs, interjections et idéophones	71
4.4.1. Appellatifs	71
4.4.2. Interjections	71
4.4.3. Idéophones	72
4.5. Prédicatifs non-verbaux.....	72
4.5.1. Copules négatives <i>ntaa/ataa</i>	72
4.5.2. Copules attributives <i>ni/si</i>	73
4.5.3. Coverbe <i>umeengo~umeenga</i>	73
4.5.4. Présentatif <i>nga + démonstratif</i>	74
4.5.5. Coverbes impératifs <i>hogi~hoji/ingo/hiingé/ehe</i>	74
CONCLUSION.....	75
REFERENCES.....	76

Description du cours

Le cours consiste à identifier, à décrire et à expliquer la structure des différentes parties du discours en kirundi : les nominaux (substantifs, adjectifs, pronoms), les adverbiaux et les verbes. Il fait également le point sur les mots invariables en kirundi : certains adverbes, prépositions, conjonctions, interjections.

Objectifs général du cours

Ce cours a pour objectif de décrire et expliquer la structure interne du mot en kirundi.

Objectifs spécifiques

Le cours poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ distinguer les différentes parties du discours en kirundi ;
- ✓ présenter les procédés d'analyse morphologique des différentes parties du discours en kirundi ;
- ✓ établir la structure morphologique des différentes parties du discours en kirundi.

Mode d'enseignement

- ✓ Présentation Power Point
- ✓ Syllabus : copies disponibles au S.P.L.U.

Mode d'évaluation

- ✓ Travaux pratiques (40%)
- ✓ Examen final (60%)

INTRODUCTION

Dans la classification typologique des langues du monde telle que décrite dans l'*Encyclopédie universelle* (1962), le kirundi est une langue agglutinante. En effet, la structure du mot en kirundi admet généralement un radical auquel s'adjoignent des affixes qui ne conservent pas leur autonomie. Ainsi, le kirundi bénéficie de sa place dans les langues à mots du type primaire, d'où le principe linéaire constructif est la successivité de caractères parmi lesquels figure, sur le même plan que les autres, celui qui constitue la base du mot. Par conséquent, les mots du kirundi se laissent donc segmenter en éléments plus petits, les morphèmes.

De par son appartenance au groupe des langues bantoues, le kirundi présente dans la structure interne du mot des radicaux invariables à partir desquels la plupart des mots sont formés. A ces radicaux s'adjoignent des suffixes lexicaux ou grammaticaux dont la forme varie en fonction du procédé morphologique mis en jeu. Aussi le radical du mot kirundi accepte-t-il des préfixes de diverses natures qui se distinguent par leurs positions et par leurs fonctions morphosyntaxiques respectives.

Au regard de ce qui précède, ce cours de *Morphologie du kirundi* se propose de décrire et d'expliquer la structure interne du mot kirundi. Il s'agira concrètement de distinguer les différentes parties du discours en kirundi et d'établir systématiquement les structures morphologiques y relatives. En d'autres termes, seront analysées « la catégorie nominale comprenant le substantif, l'adjectif, le pronom et l'adverbe ; la catégorie verbale où entrent les diverses formes de la conjugaison, et la catégorie des fonctionnels qui sont avant tout ces outils grammaticaux, c'est-à-dire les prépositions, les conjonctions, les interjections et les idéophones » (Ntahokaja, 1994 : 57).

Pour ce faire, une démarche morphologique structuraliste mais à caractère ecclésiastique sera mise à l'honneur pour atteindre ces objectifs. De la sorte, les différentes contributions déjà disponibles sur l'analyse morphologique du kirundi seront prises en compte indépendamment du courant morphologique ayant permis d'aboutir aux différents résultats. Ce qui importe le plus, ce sera la complémentarité des études déjà faites sur les différents aspects de la structure interne du mot en kirundi. Un accent particulier sera mis sur les phénomènes morphologiques qui sont mal ou sommairement abordés au cours de la formation antérieure des bénéficiaires de ce cours.

CHAPITRE 1 : ELEMENTS DE MORPHOLOGIE STRUCTURALE

Dans le cadre de la morphologie structuraliste, la morphologie est l'étude de la covariation systématique dans la forme et le sens des mots. Elle est l'étude de la combinaison de morphèmes pour produire des mots. L'analyse morphologique consiste généralement en l'identification de parties de mots ou, plus techniquement, des morphèmes. Selon Ntahokaja (1994 : 56), « l'identification des morphèmes se fait au moyen d'un procédé consistant à comparer des paires de mots ou groupes de mots qui présentent d'une part une certaine similitude et de l'autre une opposition partielle à la fois dans la forme et dans le contenu ».

1.1. Principales parties du discours

Selon les approches, les différentes parties du discours ont été définies au moyen des critères sémantiques, morphologiques ou fonctionnels. Les définitions qui sont adoptées ici prennent pour critère la référence à un **prototype** c'est-à-dire « le meilleur représentant d'une catégorie, celui qui est le plus familier, qui vient le plus rapidement à l'esprit, et à partir duquel les autres exemplaires, non prototypiques, se définissent par ressemblance de famille » (Moeschler et Auchlin, 2000 : 36).

1.1.1. Substantif (ou le nom)

On entend par substantif la catégorie de « tous les lexèmes qui, dans le cadre de la construction d'un constituant nominal, ont des propriétés identiques à celles des lexèmes ayant pour signifié lexical une certaine catégorie de personnes et susceptibles de former le noyau d'un constituant nominal ayant pour référent une personne particulière » (Creissels, 1995 : 67). Dans les langues du monde, les noms propres de personnes constituent universellement le prototype de la notion grammaticale de nom.

Ainsi (i) les noms propres de personnes ont par définition le statut de nom ; (ii) ce statut s'étend à des mots qui ont pour signifié lexical une catégorie de personnes et qui peuvent être la tête de constituants syntaxiques équivalents à des noms propres de personnes du double point de vue référentiel et syntaxique ; (iii) sont enfin reconnus comme noms, quelle que soit la nature de leur signifié, les mots pouvant servir de tête de constituants syntaxiques avec les mêmes propriétés que ceux reconnus comme noms selon le point (ii).

Exemple : Français

(i) **Marie** est malade.

(ii) Je vais te présenter [l'autre **fil**le].

(iii) Je vais te présenter [le **projet** dont je t'ai parlé hier].

1.1.2. Pronom

Le pronom est une partie du discours qui cause plus d'un problème quant à sa définition. En effet, en passant d'un auteur à un autre, d'une école linguistique à l'autre, on se heurte à des définitions différentes et parfois divergentes. Cependant, la définition la plus courante correspond à ce que Creissels (2006 : 92) appelle les pronoms forts c'est-à-dire « des mots dont les aptitudes syntaxiques sont comparables à celles des noms propres ou des constituants nominaux ». En d'autres termes, le pronom serait un élément qui remplace le nom, soit l'égalité *Pronom* = *Nom*. Cependant, une telle égalité n'est vérifiable que pour les pronoms de troisième personne mais non ailleurs. En effet, Gardes-Tamine (2001 : 147) souligne que « le terme de pronom laisse en effet supposer que tous sont des substituts, ce qui n'est jamais vrai des personnages du dialogue, *je* et *tu*, ou du *il* des unipersonnels [...] ».

Pour remédier à ces lacunes, certaines définitions du pronom paraissent plus ou moins satisfaisantes. Si l'on tient compte du critère de fonction, les pronoms sont « des mots qui s'emploient pour renvoyer et se substituer à un autre terme déjà utilisé dans le discours (emploi emphatique) ou pour représenter un participant à la communication, un être ou un objet présent au moment de l'énoncé (emploi anaphorique) » (Dubois et alii, 2001 : 382). Mieux encore, la définition du pronom peut être basée sur le mécanisme d'incidence. Ainsi, « les pronoms de toute espèce sont des parties du discours dématérialisées et en leur sein, la matière évacuée est remplacée par un mouvement de rappel de ce qui a été dit ou par un mouvement d'appel de ce qui va être dit » (Guillaume, 1982b : 130-131).

Dans ce sens, au moment où les noms communs ont pour signifié lexical une propriété ou une relation qui, pour toute situation de référence, détermine leurs propriétés de dénotation indépendamment du contexte discursif, le sens lexical des pronoms est fondamentalement relatif au contexte discursif. Par conséquent, le pronom ne met en jeu que secondairement les caractéristiques sémantiques de leur référent.

1.1.3. Verbe

Le verbe est défini comme « le noyau syntaxique et sémantique de la proposition, qui lui donne un ancrage pragmatique par les marques morphologiques de personne, de temps, de mode et d'aspect » (Gardes-Tamine, 2001 : 84). Pour bien cerner la notion de verbe, Creissels

(2006a) définit comme **formes verbales prototypiques** les mots qui participent à la construction de phrases indépendantes avec les propriétés suivantes : (i) ils manifestent dans la construction considérée des possibilités de varier et de se combiner avec divers types de dépendants différentes de celles qui caractérisent un nom en fonction de tête d'un constituant nominal ; (ii) ils ont pour signifié lexical un type de situation ou d'événements impliquant la participation d'une ou plusieurs entités concrètes qui ont une existence indépendamment de la situation ou de l'événement en question ; (iii) les constituants nominaux avec lesquels ils se combinent ont pour référents des entités concrètes impliquées dans la situation ou l'événement en question.

Exemple : Français

Jean **réparera** la voiture.

Dans la suite, seront reconnus par extension comme **formes verbales indépendantes** tous les mots, quelle que puisse être la nature de leur signifié, qui formellement se combinent comme des formes verbales prototypiques avec des constituants nominaux pour donner des phrases indépendantes. Les **formes verbales intégratives** sont les mots qui ne peuvent pas être la tête de phrases indépendantes, mais qui ont une relation morphologique avec des formes verbales indépendantes et peuvent être la tête de constituants ayant une structure semblable à celle de phrases dont la tête est une forme verbale indépendante.

Exemple : Français

(i) L'opération **durera** trois heures.

(ii) Marie s'attend à [**éprouver** des difficultés].

En définitive, de manière générale, les lexèmes susceptibles de donner naissance à des formes reconnaissables comme nominales ou verbales peuvent être des **lexèmes à orientation nominale**, des **lexèmes à orientation verbale** ou des **lexèmes verbo-nominaux** (aptés à donner naissance sans dérivation aussi bien à des formes verbales qu'à des formes nominales). La plupart des langues ont ces trois types de lexèmes. Mais l'importance numérique relative des lexèmes verbo-nominaux est extrêmement variable d'une langue à l'autre, et à la limite on peut imaginer des langues totalement dépourvues de lexèmes à orientation exclusivement nominale ou bien totalement dépourvues de lexèmes à orientation verbale.

1.1.4. Adjectifs, adverbess et adpositions

Contrairement au nom et au verbe, il est banal que les mots qui, dans une langue donnée, répondent a priori à la définition générale d'adjectifs, adpositions ou adverbess constituent des ensembles hétérogènes, qui ne se structurent pas de manière évidente autour de prototypes morphosyntaxiques qui correspondraient chacun de manière exclusive à une espèce de mots définie en termes généraux. En outre, il est fréquent qu'une partie au moins de ces mots soient suffisamment proches du prototype du nom ou du verbe pour qu'il y ait lieu de se demander dans quelle mesure la reconnaissance d'une espèce de mots particulière est bien justifiée.

1.1.4.1. Adjectif

L'adjectif peut être défini comme étant « le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom (adjectif qualificatif), ou bien pour permettre à ce nom d'être actualisé dans une phrase (adjectif déterminatif) » (Dubois et alii, 2001 : 16). On identifie comme formes adjectivales prototypiques ou **lexèmes à vocation adjectivale**, un nombre limité de lexèmes dont le signifié renvoie à des caractéristiques physiques graduables et relativement que peuvent posséder êtres humains, animaux et objets concrets : *grand/petit, gros/mince, long/court, jeune/vieux, etc.* Ce sont à la fois des dépendants de noms qui précisent le signifié du nom auquel ils se combinent et des prédicats qui attribuent la propriété qu'ils signifient au référent d'un constituant nominal. Par extension, on pourra reconnaître comme adjectifs tous les mots qui manifestent les mêmes caractéristiques, quelle que puisse être la nature exacte de leur signifié.

1.1.4.2. Adpositions

On appelle adposition une catégorie grammaticale de mots-outils immédiatement associés à un élément subordonné (un syntagme nominal, un adverbe, un infinitif, une proposition subordonnée) appelé régime et qui en indiquent la relation syntaxique et sémantique avec les autres éléments de la phrase. La catégorie des adpositions comprend les prépositions (situées avant leur subordonné) et les postpositions (situées après leur subordonné). L'élément subordonné introduit par une adposition pris ensemble avec son régime forment un **syntagme adpositionnel**.

Exemple : Le livre **sur la table**.

Jean est content **de son travail**.

Nous agirons conformément **à vos souhaits**.

Il est **d'un caractère difficile**.

Les adpositions forment avec un constituant nominal une construction ayant les deux propriétés suivantes : (i) l'adposition est la tête de la construction au sens où elle détermine les possibilités d'insertion des constituants *Prép + N* ou *N + Postp* dont elle fait partie ; (ii) dans une construction *Prép + N* ou *N + Postp*, l'adposition ne présente pas les possibilités de variation et/ou d'adjonction de dépendants qui permettraient de l'analyser comme une tête nominale, verbale ou adjectivale. Cette deuxième condition est cruciale, car les adpositions signifient souvent des relations entre des entités dénotées par des constituants nominaux au même titre que des mots appartenant à d'autres catégories.

1.1.4.3. Adverbe

Selon Mounin (1974 : 12), l'adverbe est « une catégorie de mots invariables qui peuvent déterminer un verbe [...], un adjectif [...], ou un autre adverbe [...], une préposition [...] ou une conjonction ». L'étiquette « adverbe » est ainsi un terme commode pour désigner les mots qui ne se rangent de manière évidente dans aucune des autres classes de mots. Pour Creissels (2006a : 249), cette classe comporte trois groupes d'unités :

(i) des mots comme *hier*, dont les propriétés distributionnelles sont nettement de type nominal et qui gagneraient certainement à être considérés comme membres marginaux de la catégorie des noms plutôt que d'être rangés dans une autre catégorie comportant par ailleurs des mots qui ont des propriétés distributionnelles totalement différentes ;

(ii) une classe numériquement importante de mots aux propriétés syntaxiques originales, constitués par les traditionnels adverbes de manière ;

(iii) un ensemble très hétéroclite de mots qui, ou bien pourraient être rattachés à une autre catégorie couramment reconnue, ou bien ne pourraient être classés de façon satisfaisante qu'à condition de reconnaître un certain nombre de types de mots grammaticaux dont l'originalité n'apparaît pas clairement dans les grammaires traditionnelles.

1.2. Procédés morphologiques

Les procédés morphologiques auxquels font souvent recours les langues du monde sont la **flexion**, la **dérivation** et la **composition**. La flexion est un procédé morphologique qui consiste à ajouter au radical d'un mot des affixes (dits flexionnels) destinés à marquer les différents traits grammaticaux (la personne, le temps, le mode, l'aspect, le genre, le cas, la

voix, le nombre, la définitude, etc). La dérivation est un ensemble de procédés de formation qui consiste à forger un nouveau mot à partir d'un radical déjà existant. Quant à la composition, elle consiste à réunir deux lexèmes ayant une existence indépendante dans la langue afin d'en former un troisième.

1.2.1. Flexion nominale

La flexion nominale est une flexion qui concerne des substantifs, des adjectifs et des pronoms ; elle est aussi appelée **déclinaison**. Dans les langues où elle existe, la flexion nominale exprime des catégories flexionnelles de cas, de définitude, de genre et de nombre.

1.2.1.1. Cas

Au sens large du terme, on parle de cas chaque fois qu'un changement dans le rôle syntaxique du constituant nominal est corrélé à des variations morphologiques des mots qui entrent dans sa composition. A un sens plus restreint, la notion de cas est limitée aux langues qui utilisent des variations morphologiques du nom ou d'autres mots faisant partie du constituant nominal pour marquer le contraste entre les deux termes essentiels de la construction transitive (sujet et objet), ce qui exclut de la notion de cas les langues qui ont une forme particulière des noms pour certains rôles syntaxiques, mais utilisent toujours la même forme des noms pour le sujet et l'objet.

Exemple : Latin (*rosa* = la rose)

Rose (sg) / rosae (pl) : nominatif (sujet)

Rosa (sg) / rosae (pl) : vocatif (appellatif)

Rosam (sg) / rosas (pl) : accusatif (objet)

Rosae (sg) / rosanum (pl) : génitif (détermination : de la rose)

Rosae (sg) / rosis (pl) : datif (attribution)

Rosa (sg) / rosis (pl) : ablatif (circonstant : en provenance de)

1.2.1.2. Définitude

Beaucoup de langues appartenant aux familles les plus diverses ont un article défini. Dans les langues où celui-ci existe, on appelle **définitude** la catégorie flexionnelle attachée à l'article défini dont les éléments spécifient à la fois la **référentialité** et l'**identifiabilité** du nom. D'une manière très générale, on dit qu'un nom est référentiel s'il correspond à une entité précise

dans la situation de référence, non référentiel si ce n'est pas le cas. La notion d'identifiabilité concerne seulement les noms référentiels.

Identifiable veut dire que, en plus d'isoler une entité à laquelle il se réfère au moyen d'un nom, l'énonciateur fait l'hypothèse que son partenaire connaît l'entité à laquelle il se réfère et pourra la reconnaître en combinant les indications fournies par le constituant nominal qu'il construit avec des indications suggérées par la situation et le contexte. Autrement dit, identifiable signifie que l'allocutaire doit pouvoir, à partir des indications fournies, reconstituer une situation dans laquelle le constituant nominal en question a seulement un référent potentiel.

1.2.1.3. Genre / classe nominale

Traditionnellement, le genre est une catégorie dont les éléments spécifient le sexe du participant ; cette catégorie comporte l'opposition male~femelle (Mel'cuk, 1994). Une telle définition fondée sur le sexe convient naturellement aux langues indo-européennes ainsi qu'aux langues afro-asiatiques. Elle permet de répartir les substantifs en groupes de façon à établir les oppositions féminin~masculin ou féminin~masculin~neutre.

Cependant, la conception moderne de la notion de genre indique que celui-ci peut se manifester exclusivement dans les accords sans toutefois faire allusion au sexe. Ainsi, sous la notion de genre, on regroupe le genre au sens traditionnel du terme fondé sur l'opposition male~femelle et la classe nominale. Par conséquent, en langues Bantu par exemple, le terme genre désigne un appariement d'une classe nominale du singulier avec une classe nominale du pluriel lui correspondant.

Dans la description de certaines familles de langues (langues Niger-Congo, langues caucasiennes du nord-est), le terme de classe nominale renvoie à un type d'organisation du système nominal qui ne diffère pas fondamentalement des langues indo-européennes ou afro-asiatiques. Dans tous les cas, il s'agit d'une partition de l'ensemble des lexèmes nominaux en sous-ensembles qui se manifeste par l'accord entre le nom et ses dépendants, ou entre le constituant nominal et d'autres éléments de la construction à laquelle il participe.

Une comparaison des langues pour lesquelles l'usage du terme de genre nominal est traditionnel avec celles pour lesquelles il est d'usage de parler de classes nominales ne permet pas d'attribuer à ces termes une valeur stable qui justifierait d'en choisir un plutôt que l'autre pour décrire des phénomènes manifestement très semblables. On peut seulement noter que les

descriptions tendent à utiliser le terme de genre lorsque le nombre de genres ne dépasse pas trois, et que la répartition des lexèmes nominaux en genres nominaux est corrélée de manière importante aux distinctions *masculin/féminin* et/ou *animé/inanimé*. Le terme de classes nominales se rencontre surtout pour des systèmes qui ont un nombre plus élevé de distinctions, et une motivation sémantique qui implique de manière évidente d'autres distinctions que *masculin/féminin* ou *animé/inanimé*.

1.2.1.4. Nombre

Le nombre nominal est une quantification numérique d'objets qui n'est possible que pour les noms comptables. C'est donc une catégorie dont les éléments spécifient le nombre d'éléments en cause (Mel'cuk, 1994). La distinction de nombre la plus courante dans les langues est une distinction binaire *singulier/pluriel*. On trouve aussi dans certaines langues une distinction ternaire *singulier/duel/pluriel* mais beaucoup plus rarement des distinctions de nombre à plus de trois valeurs. Il y a d'une langue à l'autre des différences considérables dans la signification précise et l'emploi des marques de nombre.

Le nombre est incontestablement la catégorie qui, à travers les langues du monde s'exprime le plus fréquemment par des affixes du nom ou du constituant nominal. En outre, certaines langues sont totalement dépourvues de marque morphologique de nombre, et dans d'autres, on pourrait considérer les variations morphologiques du nom exprimant le nombre comme relevant de la dérivation plutôt que de la flexion. Parmi les langues dans lesquelles la morphologie nominale exprime le nombre, certaines n'ont jamais plus d'une marque de nombre dans un constituant nominal donné, quelle que soit sa structure interne ; d'autres ont des mécanismes d'accord en nombre qui font que la marque du nombre peut se répéter sur plusieurs éléments du constituant nominal.

1.2.2. Flexion verbale

La flexion verbale est appelée aussi **conjugaison** c'est-à-dire une variation de la forme du verbe rendue possible par des affixes qui expriment les catégories de temps, d'aspect, de mode, de personne, de nombre, de polarité. La flexion verbale s'analyse à partir d'un **tiroir verbal** c'est-à-dire un ensemble de toutes les variations de la forme du verbe en fonction des différentes possibilités flexionnelles.

1.2.2.1. Mode

L'acception qui semble être la plus courante est celle selon laquelle le mode désigne « une catégorie grammaticale associée en général au verbe et traduisant le type de communication institué par le locuteur entre lui et son interlocuteur [...] ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés » (Dubois et alii, 2001 : 306). Selon la même source, ces auteurs établissent ainsi une opposition entre l'assertion (indicatif), l'interrogation (indicatif) et l'ordre (impératif) ou le souhait (optatif) d'une part, et une autre entre une attitude du sujet parlant prenant en compte ses énoncés (indicatif, impératif) et celle du sujet parlant rejetant partiellement ou totalement ses énoncés (conditionnel, subjonctif).

Abordant dans le même sens, Mel'cuk (1994) indique que les modes correspondent à des descriptions référentielles d'une part et à des descriptions non référentielles d'autre part. Dans le premier cas, le mode renvoie à la constatation, à l'expression du désir, ou à la formulation des faits conditionnels. Dans le second cas, le mode renvoie à des suppositions ou des situations voulues n'ayant pas lieu en réalité. Ainsi, les différentes descriptions modales tournent autour de la typologie des modes de base comprenant les éléments suivants :

Mode		Signification modale correspondante
Indicatif		Il exprime une assertion
Impératif	Impératif proprement dit	Il exprime les ordres, les recommandations, les prescriptions, les conseils
	Bénédictif	Il exprime les demandes polies et respectueuses
	Précatif	Il exprime les requêtes humbles mais insistantes (implorations et supplications)
	Incitatif	Il exprime les invitations, les suggestions
Optatif		Il exprime l'externalisation du désir du locuteur
Subjonctif		Il exprime l'affirmation du caractère non référentiel du fait décrit par le verbe
Conditionnel		Il exprime l'affirmation du conditionnel du fait décrit
Irréel		Il exprime une hypothèse contraire aux faits

Remarquons que les modes non référentiels affichent des affinités avec les temps non présents : le futur peut être vu comme attendu, voulu, escompté et le passé lointain comme quelque chose de présupposé. Ensuite, l'indicatif est connu comme **mode direct**, tous les autres modes sont **indirects** ou **obliques**. De cette façon, le subjonctif est le mode « le plus oblique », le plus syntaxisé, puisqu'il est destiné, avant tout, à exprimer la dépendance syntaxique. Enfin, les modes permettent au verbe de remplir des fonctions syntaxiques différentes car, selon Dubois et alii (2001 : 307), « du côté des modes impersonnels, des

procédures de commutation permettent de caractériser la fonction nominale, adjectivale, adverbiale, respectivement de l'infinitif, du participe, du gérondif ».

1.2.2.2. Temps grammatical

Le temps grammatical est ainsi appelé du fait que c'est un temps marqué par des morphèmes grammaticaux. Il comporte en son sein le **temps absolu** et le **temps relatif**. Le temps dit absolu relève de la chronologie définie à partir du moment de l'énonciation. Il suppose un instant repère de l'acte d'énonciation par rapport auquel se définissent les autres c'est-à-dire « ce qui est avant un point-instant et ce qui est après un point instant » (Dubois et alii, 2001 : 478). Dans la grammaire traditionnelle, cet instant-repère est appelé présent, l'avant-présent correspond au passé et l'après-présent est le futur. Ainsi, le temps absolu conçu de cette façon se réduit au temps déictique du temps externe que l'on peut résumer sous forme d'une opposition binaire **Passé/Futur vs Présent**.

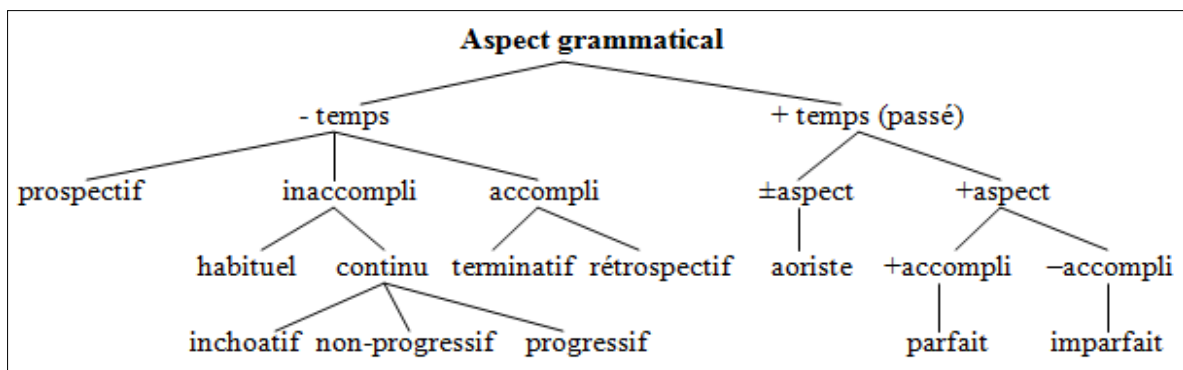
Cependant, cette considération du temps absolu est loin d'être la seule attestée dans les diverses langues du monde. Cela laisse entendre qu'il existe d'autres schémas possibles du temps absolu tels que signalés par Mounin (1974 : 321-322) : passé/non-passé, présent/non-présent, etc. Cette première subdivision (passé-présent-futur) correspond à un système temporel à trois termes tandis que les autres formes de subdivisions du temps absolu sont des systèmes temporels à deux termes. En étudiant les systèmes temporels de différentes langues, Mel'cuk (1994) constate qu'il y a des langues qui ne connaissent que deux temps au lieu de trois. Ainsi, le système temporel à deux termes comprend les oppositions telles que : **Non-futur vs Futur** (par exemple le takelma, langue amérindienne de l'Etat d'Orégon), **Passé vs non-passé**(le wolof et le japonais par exemple), **non-présent vs Présent**.

Comme le temps absolu, le temps qualifié de relatif est un temps externe à l'événement. Les deux se distinguent par le fait que le premier est instable alors que le second l'est. En effet, « la première chronologie n'est pas stable, car, ce qui est par exemple présent maintenant sera passé demain, alors que la seconde l'est : si un événement a eu lieu avant un autre, il lui sera toujours antérieur » (Gardes-Tamine, 2001 : 91). Le temps relatif est ainsi un temps qui « prend en compte la dépendance par rapport au je, maintenant » (Dubois et alii, 2001 : 478) d'où sa représentation conduit à l'opposition de type **simultanéité vs antériorité/postériorité**.

1.2.2.3. Aspect grammatical

Contrairement aux temps absolu et relatif qui sont des chronologies relevant du temps externe, l'**aspect** est un temps interne à l'action envisagé par rapport à la durée de celle-ci. Selon Mounin (1974 : 42), l'aspect est « une catégorie grammaticale [...] différente des catégories du temps, du mode, et de la voix et qui manifeste le point de vue sous lequel le locuteur envisage l'action exprimée par le verbe : comme accomplie [...] ou comme inaccomplie [...] ». Cette définition montre que l'aspect correspond à une opposition de durée de l'action en termes de **accompli/inaccompli**. C'est en d'autres termes « tout ce qui dans un verbe relève de la notion de durée du procès » (Cohen, 1989 : 17).

La synthèse de la typologie de l'aspect grammatical chez les différents auteurs nous fait aboutir à un système aspectuel à dix composantes : le prospectif, l'habituel, le non-progressif, l'inchoatif, le progressif, le terminatif, le rétrospectif, l'aoriste, le parfait et l'imparfait. D'une part, ces différents aspects peuvent être organisés selon que tel ou tel autre aspect est lié ou non au temps grammatical. D'autre part, on aura une autre subdivision, consécutive à la première, en termes du [$\pm$ accompli]. D'où la figure de synthèse du système de l'aspect grammatical est la suivante :



L'aspect prospectif indique que le procès est simplement projeté, et il n'a pas encore commencé ; il correspond à la période antérieure à la réalisation du procès. Il s'agit donc de la phase préparatoire du procès. En d'autres termes, l'aspect prospectif exprime un état lié à une situation ultérieure, par exemple lorsque quelqu'un est dans un état d'être sur le point de faire quelque chose.

L'inaccompli ou imperfectif représente un procès dont la limite n'est pas et ne doit même pas être atteinte. Dans ce cas, si l'on considère qu'un événement commence sans en indiquer la limite de la fin, l'on parlera de l'aspect inchoatif. Si le fait est traité comme ayant lieu

habituellement, on parle d'aspect habituel. Si le fait est en progrès, il s'agit de l'aspect progressif ; dans le cas contraire, l'on parlera d'inaccompli absolu ou non-progressif.

L'aspect accompli ou perfectif indique le procès dont la limite interne de l'événement est atteinte et au moins doit l'être. Il dénote un événement unique envisagé comme un tout inanalysable dont la limite de la fin est définie. Il se subdivise en accompli terminatif et en accompli rétrospectif. L'aspect terminatif correspond à la fin du procès tandis que l'aspect rétrospectif correspond à l'étape postérieure à la réalisation du procès.

L'aspect dit aoriste est défini par un procès montré dans son intégralité sans donner d'indications sur le déroulement ni sur les conséquences ; l'aoriste suppose une liaison entre l'aspect accompli et le passé. Contrairement à l'aspect accompli qui fait référence à la durée interne de l'action, le parfait fait référence à la pertinence actuelle d'une situation passée. L'imparfait est défini comme passé + inaccompli car il marque à la fois un intervalle de référence qui est à la fois inclus dans celui du procès dont les bornes ne sont pas prises en compte et un intervalle de référence antérieur au moment de l'énonciation.

1.2.2.4. Personne

D'une manière générale « la personne est une catégorie grammaticale reposant sur la référence aux participants à la communication et à l'énoncé produit » (Dubois et alii, 2001 : 355). Cette notion fait référence aux interlocuteurs dans un acte de communication d'une part et à ce dont on parle d'autre part. Parmi les interlocuteurs, on distingue celui qui parle, le **locuteur** et celui à qui l'on s'adresse, l'**allocutaire**. Les deux représentent respectivement la première et les deuxièmes personnes. Ce dont on dit quelque chose, le **délocuté**, tient lieu de la troisième personne. Le point commun entre ces trois personnes est qu'elles contiennent toutes la personne dont il est parlé (Guillaume, 1982). C'est à celle-ci uniquement que se réduit la troisième personne tandis que les première et deuxième personnes contiennent, en plus, la personne de langage. C'est grâce à celle-ci qu'on distingue les personnes délocutive et allocutive car, la personne de langage est dite respectivement première et deuxième selon qu'elle correspond à JE ou à TU.

Différents auteurs se conviennent de retrouver l'expression grammaticale de la personne à travers les pronoms. Parmi ceux-ci, ce sont les pronoms personnels qui sont les mieux indiqués pour traduire grammaticalement cette notion. Revenant longuement sur la forme des pronoms personnels, Creissels (2006a) distingue les pronoms personnels forts des pronoms

personnels faibles. Pour lui, les premiers sont des mots dont les aptitudes syntaxiques sont comparables à celles des noms propres ou des constituants nominaux. Les seconds, éléments flexionnels, correspondent aux autres formes de pronoms personnels. Ceux-ci sont attestés sous forme d'**indices pronominaux**.

Les indices pronominaux sont « tous les morphèmes qui sont à la fois coréférents d'expressions nominales et non assimilables syntaxiquement aux expressions nominales » (Creissels, 1995 : 24). Les indices pronominaux sont donc de manière générale des morphèmes qui occupent dans la phrase une position différente de celle des constituants nominaux tout en ayant avec un constituant nominal une relation qu'on peut préciser de la façon suivante : le choix de l'indice pronominal est gouverné par la nature formelle et/ou sémantique d'un constituant nominal qui, s'il n'est pas présent dans l'énoncé, pourrait être établi sans altération du sens que de préciser différemment la référence assumée par l'indice pronominal.

1.2.2.5. Nombre

Dans le cadre de la flexion verbale, le nombre est exprimé par les pronoms personnels, en même temps que la personne grammaticale. En d'autres termes, l'appariement du type singulier/pluriel dans la flexion du verbe se manifeste à travers les variations des formes des pronoms personnels. Le nombre qui va de pair avec la personne pronominale est en quelque sorte complexe comparativement au nombre nominal. En effet, au moment où le pluriel X des noms $x_1, x_2, x_3, \dots$ se traduit par la relation $X = x_1 + x_2 + x_3 + \dots$, le nombre pronominal ne respecte cette règle qu'en la troisième personne. Pour les première et deuxième personnes, « le pluriel de Moi ne signifie jamais $moi_1 + moi_2 \dots$ Moi au pluriel, c'est moi + quelqu'un d'autre, par exemple moi + toi, moi + vous, moi + lui/elle. Le pluriel de Toi par contre, peut être $toi_1 + toi_2 + \dots$ mais aussi toi + quelqu'un d'autre » (Mel'cuk, 1994 : 174). Ainsi, en règle générale, les pronoms personnels de la troisième personne ont leur nombre grammatical normal ; les nombres grammaticaux des pronoms des première et deuxième personnes obéissent à cette loi élaborée par Guillaume (1982 : 50) :

NOUS = MOI + extension ordinale (Toi, Lui)

VOUS = (Pas Moi) + extension ordinale (Toi, Toi, Lui)

S'agissant du nombre d'accord, il est exprimé par les pronoms personnels d'accord. Ceux-ci s'apparient sur le modèle singulier/pluriel en observant les différentes caractéristiques de la

quantification nominale. En d'autres mots, le nombre verbal d'accord est calqué sur celui des noms auxquels il réfère. Ainsi, il se reproduit comme nombre normal (caractéristique des noms comptables) ou comme nombre particulier laissant sous-entendre la mesurativité (c'est-à-dire l'opposition diminutif/augmentatif), la collectivité (c'est-à-dire l'opposition singulativité/collectivité), etc.

1.2.2.6. Polarité

La notion de polarité renvoie à l'opposition de type affirmation/négation. Elle se définit ainsi comme « une catégorie dont les éléments spécifient le caractère logique positif/négatif de l'énoncé en question » (Mel'cuk, 1994 : 123). Dans la littérature, c'est la négation qui préoccupe surtout les auteurs du fait que c'est la seule composante de la polarité qui s'exprime morphologiquement dans la plupart des langues du monde. L'affirmation est souvent traduite par l'absence de négation, sauf dans certaines langues qui ont pu développer des morphèmes ou particules marquant l'affirmation. Pour Creissels (2006b : 130), la négation est définie comme étant :

[...] le mécanisme morphosyntaxique qui, appliqué à une phrase assertive, donne une phrase se distinguant de la première à la fois par une inversion de la valeur de vérité et par un ensemble de propriétés syntaxiques dont sont dépourvues les phrases dans lesquelles ne peut être décelée aucune espèce de négation.

La négation n'a pas toujours une valeur flexionnelle dans toutes les langues du monde. En effet, deux situations de négation se présentent dans les langues. D'une part, lorsque la négation est exprimée par un ou des éléments lexicaux indépendants (particules négatives, adjectifs et adverbes négatifs, ...) du verbe, la négation n'est pas, dans ce cas, une catégorie flexionnelle du verbe. D'autre part, la négation sera flexionnelle lorsqu'elle fait partie intégrante du verbe nié. Comme le fait remarquer Mel'cuk (1994), cette première situation est attestée dans les langues indo-européennes, sémitiques, en hongrois, en géorgien, en chinois ; la deuxième est exprimée par exemple en turc, en japonais et dans les langues bantoues.

Ainsi, au point de vue de la forme, Creissels (2006b) distingue quatre formes de négation. Tout d'abord, la négation est exprimée par un auxiliaire de négation (c'est-à-dire un mot ayant une flexion de type verbal mais dont le signifié lexical est la négation) comme c'est le cas en finnois. Ensuite, la négation est rendue par des particules négatives (c'est-à-dire des formes non fléchies qui caractérisent comme négatives les phrases où elles figurent) comme en père.

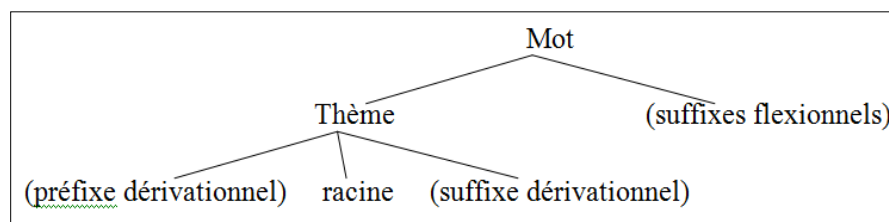
Puis, comme en turc, la négation s'exprime par des variations morphologiques du verbe. Enfin, la négation est matérialisée par l'adjonction d'un matériau morphologique à la phrase affirmative, c'est par exemple le cas en bambara. La négation ayant le véritable statut de catégorie flexionnelle est donc celui illustré par le turc.

1.2.3. Dérivation

1.2.3.1. Affixation

Le type de dérivation le plus productif dans les langues est la dérivation affixale. Pour Guelpa (1997 : 145), celle-ci peut être schématisée de la manière suivante : **dérivation** = **morphème lexical** + **affixes**. Ainsi, un dérivé est une forme complexe unitaire formée d'un élément noyau (le morphème lexical) et d'un certain nombre d'éléments non indépendants, les affixes. Lorsque cette dérivation concerne le verbe, on parlera de dérivation verbale. Dans ce cas, le morphème lexical est le radical verbal ou lexème verbal ou encore racine verbale.

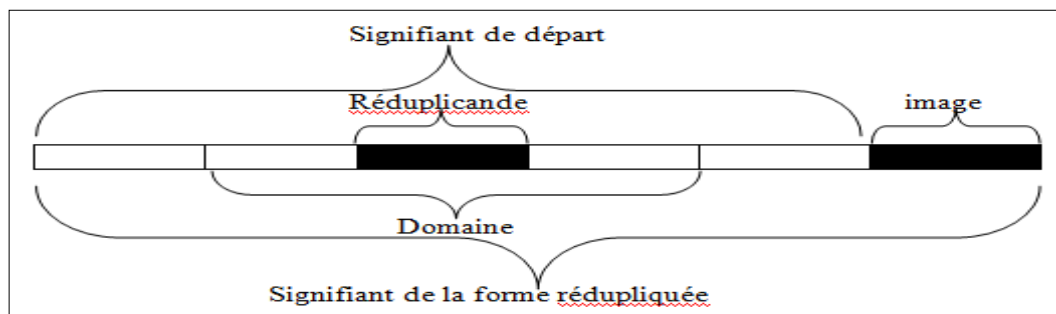
Les procédés d'affixation les plus courants sont la **préfixation** et la **suffixation**. Lorsque les deux procédés sont utilisés en même temps et dans une seule et même unité lexicale, on parlera de **parasynthèse**. Au niveau de la structure, la combinaison d'un radical avec un préfixe et/ou un suffixe de dérivation forme la **base** pour les uns ou le **thème** pour les autres. Ainsi par exemple, pour Moescheler et Auchlin (2000 : 59), la structure abstraite du mot dérivé est la suivante :



Dans la dérivation, Mel'cuk (1994) appelle **dérivatème** la signification dérivationnelle. Cet auteur distingue deux catégories de dérivatèmes : les dérivatèmes sémantiques et les dérivatèmes syntaxiques. Alors que le rôle des premiers est de jouer sur le sens du lexème de départ sans en modifier la catégorie syntaxique (un dérivatème sémantique est donc une composante sémantique que le locuteur choisit selon son gré), les seconds, eux, changent obligatoirement celle-ci en maintenant le sens de base du lexème de départ. Par conséquent, les dérivatèmes syntaxiques sont de quatre types majeurs : les **nominaliseurs**, les **verbalisateurs**, les **adjectivalisateurs** et les **adverbialisateurs**.

1.2.3.2. Réduplication

La réduplication est un redoublement total ou partiel d'un mot en vue de la formation d'un nouveau lexème. Selon Mel'cuk (1996), un dérivé obtenu par réduplication comporte trois parties : le **domaine**, le **réduplicande** et l'**image**. Dans la structure du mot dérivé, ces trois termes correspondent respectivement à la partie du signifiant d'un signe soumise à une réduplication, à la partie du domaine d'une réduplication copiée et à la copie du réduplicande produite par une réduplication. Schématiquement, une telle structure se présente de la façon suivante (Mel'cuk, 1996 : 42) :



Selon le même auteur, une réduplication pourra être dite **simple** (si et seulement si son domaine est constitué par le signifiant ou une partie du signifiant d'un seul signe), **complète** (si et seulement si son domaine et son réduplicande sont identiques) ou **exacte** (si et seulement si le réduplicande et son image sont identiques). Dans les cas contraires correspondants aux précédents, la réduplication sera respectivement qualifiée de **complexe**, **partielle** ou d'**inexacte**. Selon que l'image précède ou suit le réduplicande, la réduplication sera appelée **réduplication à gauche** ou **réduplication à droite**.

1.2.3.3. Conversion

De manière très restreinte, on appelle conversion un changement d'un paradigme flexionnel, qui est utilisé à des fins dérivationnelles et qui n'est pas accompagné d'autres changements observables. Au sens large, Mel'cuk (1996 : 123) définit la conversion comme étant une substitution élémentaire qui est applicable à un syntactique morphologique et qui en fait un autre syntactique morphologique. Ainsi, elle peut porter une signification grammaticale, aussi bien flexionnelle que dérivationnelle, et cette signification est exprimée par la transformation correspondante de la syntactique du signe de départ. Elle se caractérise par le fait que l'opération elle-même n'est pas perceptible ; seuls sont observables les changements dans la combinatoire du signe subissant une conversion et ces changements se manifestent en dehors du signe lui-même.

Le fait que la conversion se traduise souvent par aucune marque substratale a conduit beaucoup de linguistes à traiter les phénomènes de conversion au moyen supposé **affixe zéro** ; c'est pourquoi ils qualifient la conversion de **dérivation zéro**, de **dérivation impropre** ou de **dérivation régressive**. Selon Fradin (2003), quatre types de conversion peuvent être distinguées :

1) **La conversion catégorielle** : C'est un processus morphologique qui permet d'obtenir un lexème d'une catégorie à partir d'un lexème d'une autre catégorie, elle peut s'accompagner d'un changement de la phonologie du lexème, mais cela n'est pas obligatoire et dépend du marquage flexionnel dans la langue.

Exemple : Anglais

Nom	Verbe
Hammer « <i>marteau</i> »	[to] hammer « <i>frapper avec un marteau</i> »
Shovel « <i>pelle</i> »	[to] shovel « <i>pelleter</i> »
Bottle « <i>bouteille</i> »	[to] bottle « <i>mettre en bouteille</i> »

2) **La conversion valentielle** : En général, les langues confèrent une valence différente au verbe suivant que celui-ci se trouve dans une construction ou dans une autre.

Exemple : Français

Le gérant **ferme** le magasin : verbe transitif direct

Le magasin **ferme** : verbe intransitif

3) **La conversion de classe morphologique** : Elle permet d'obtenir un lexème nominal à partir d'un lexème nominal en changeant sa classe nominale. Dans les langues bantoues par exemple, les préfixes de classe servent à exprimer l'opposition singulier/pluriel ; mais ils peuvent aussi servir comme marqueurs de dérivation. En effet, les classes d'accord fonctionnent comme des classes flexionnelles dans la mesure où elles servent à déterminer les variations substratales.

Exemple : Kirundi

U <u>m</u> wáana	→	a <u>k</u> áana	→	i <u>c</u> áana
« enfant : normal »		« petit enfant : diminutif »		« gros enfant : augmentatif »

4) **La conversion flexionnelle** : Elle affecte la valeur d'un trait flexionnel ; elle se produit avec les traits de genre.

Exemple : Russe

Grande salle :	zal (masculin)	→	zala (féminin)
Rail :	rel's (masculin)		rel'sa (féminin)
Meule :	skird (masculin)		skirda (féminin)

1.2.4. Composition

On nomme **composition** le processus de formation de mots par combinaison de plusieurs mots, c'est-à-dire dotés de l'autonomie reconnue aux mots. Ils peuvent apparaître isolés ; ils peuvent prendre chacun des suffixes de flexion ou des modificateurs divers d'où le schéma général de la composition proposé par Guelpa (1997 : 147) : **composition** = **lexème** [+ **morphème(s)**] + **lexème** + **morphème(s)**. Les mots composés se distinguent des syntagmes auxquels ils peuvent ressembler formellement par (i) une cohésion interne que les syntagmes ne possèdent pas et par (ii) le fait que leur assemblage produit une signification globale distincte de celle d'un syntagme. De plus, Martinet (1970 : 134) distingue la composition de la dérivation de la manière suivante :

La différence entre composition et dérivation se résume assez bien en disant que les monèmes qui forment un composé existent ailleurs que dans les composés, tandis que, de ceux qui entrent dans un dérivé, il y en a un qui n'existe que dans les dérivés et qu'on appelle traditionnellement un affixe. Le passage d'un monème du statut d'élément de composé à celui d'affixe se produit dès que ce monème cesse d'être employé autrement qu'en composition, ce qui semble contradictoire dans les termes, mais qui illustre bien l'étroite parenté des deux procédés.

La structure interne des mots composés peut relier des éléments divers et selon des modalités de type syntaxique aussi bien que non syntaxique ; d'où la reconnaissance d'au moins deux types de composition dans les langues où elle existe. Le type le plus courant est la **composition déterminative** c'est-à dire une composition dans laquelle le second terme précise le premier ou bien le déterminant précède le déterminé. En français par exemple, c'est le cas de *une porte-fenêtre*, *un vide-ordure* ou de *un garde-manger*, *une contre-proposition*. Le second type est la **composition égalitaire** où les deux membres, situés sur le même plan, sont de même importance syntaxique (Exemple : laissez-passer).

CHAPITRE 2 : MORPHOLOGIE DU NOM EN KIRUNDI

Guillaume (1971b) a proposé une définition du nom basée sur le critère de la représentation mentale signifiée. Ainsi, de manière la plus simple et la plus exacte, le nom est le mot dont l'entendement final s'achève à l'espace. Par conséquent, l'on distingue dans le nom deux composantes à savoir le nom substantif et le nom adjectif. Ceux-ci se distinguent par leur incidence c'est-à-dire « une propriété linguistique qui détermine le type de rapport existant entre l'apport et le support auquel il se réfère » (Bukuru, 1989 : 150). Le substantif a une incidence interne c'est-à-dire qu'il a un support toujours pris dans le champ de ce qu'il est compétent à signifier. A l'inverse, l'adjectif a une incidence externe c'est-à-dire qu'il a un support pris en dehors de ce qu'il est compétent à signifier.

2.1. Structure du nom en kirundi

2.1.1. Modèles de structure du substantif

Les modèles de structure du substantif sont de deux espèces principales : les formes simples et les formes complexes. La simplicité ou la complexité d'une forme nominale est identifiée grâce à la structure du thème nominal. Le thème d'une forme simple est morphologiquement inanalysable en unités significatives plus petites que l'unité lexicale qu'il représente. Les formes complexes sont celles dont le thème nominal peut être analysé en unités significatives plus réduites.

2.1.1.1. Formes simples

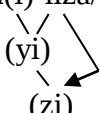
La structure morphologique canonique et non marquée du substantif en kirundi se caractérise par trois morphèmes. Il s'agit (i) d'un thème nominal, (ii) d'un préfixe de classe de substantif avec une configuration syllabique CV (à l'exception des préfixes de classes 9 et 10 constitués d'une simple nasale), et (iii) d'un augment (AUG), également appelé préfixe, qui, en général, est une voyelle de même forme que la voyelle du préfixe de classe (sauf pour les classes 9 et 10 dont les préfixes de classe n'ont pas de voyelle). En kirundi, le substantif simple a donc une structure ternaire : **AUG-PN-TN**.

Une mention spéciale doit être faite concernant l'augment des noms de classe 9 et 10 dans lesquels le préfixe du nom est une nasale -N- souvent réalisé comme -m- avant les radicaux commençant par les labiales (b, p, v, f, pf ou m) ou comme Ø avant les sifflantes s. L'augment de ces noms est toujours i-. La raison avancée pour cela est que le préfixe des classes 9/10 est supposé avoir évolué à partir de -ni-, une forme antérieure de CV, dans laquelle -n- est

interprété comme C et -i- comme V (Bukuru, 2003 : 98). Une telle vue se justifie par le fait qu'avant les radicaux commençant par des voyelles, le préfixe nasal des classes 9/10 est parfois réalisé en -ny- où y est supposé être un i de -ni- palatalisé.

Exemples :

Inyandiko /i-n(i)-andik-o/

 Nziizá /n(i)-iizá/


Il est à noter que, en kirundi, les formes substantivales sans augment existent. On les rencontre dans les noms propres, dans l'interpellation (formes vocatives), dans les noms de parenté et dans les noms adverbialisés.

Exemples : Kanoónko, Bukurú (noms propres)

Bagábo/mwaá bagabo (interpellation)

Daatá, maamá, nyoko (noms de parenté)

Yiifata rugabo/ yiikumviira kizuúngu (noms adverbialisés)

Syntaxiquement, l'utilisation du substantif sans augment est attestée dans quatre contextes principaux : (i) lorsque le nom est utilisé comme modificateur d'un autre nom et occupe une position adjectivale, (ii) lorsque le nom suit un déterminant, (iii) lorsque le nom vient après une préposition locative (ku, i, mu) et (iv) lorsque le nom est précédé des particules négatives *ntaa* ou *ataa*.

Exemple : Umwáana mugabo

Uryá mugabo

Mu bagabo

Ntaa mugabo

Quoique les prépositions **ku**, **mu**, **i** excluent l'augment des substantifs qui les suivent, l'augment **i-** des substantifs sans préfixe nominal apparent des classes 5, 9 et 10 est souvent attesté après les prépositions **ku** et **mu**.

Exemples : Kw'iibuye, kw'iibabi, ...

Mw'iifu, mw'iisokó, ...

2.1.1.2. Formes complexes

Les formes substantivales complexes comprennent les formes dérivées, les formes composées et les formes à redoublement thématique. Les formes dérivées sont des formes supposées venir des verbes dont elles reprendraient le radical (et éventuellement l'extension) en lui ajoutant une désinence dérivative terminale. Ainsi, ces substantifs ont la structure : **AUG-PN-RAD-(EXT)-FIN**. Dans de telles formes, la finale du substantif est l'une des cinq voyelles. Au moment où la finale du nom primaire n'a aucune valeur significative du fait qu'elle fait partie du radical, il en va tout autrement pour les finales déverbatives :

- La finale **-a** est généralement neutre. Lorsqu'elle est associée à un préfixe approprié, elle indique tantôt l'action pure et simple, tantôt le sujet de l'action ou le résultat de l'action. C'est le cas par exemple dans *imirima* < *i-mi-rim-a*.

- Le plus souvent, le sujet de l'action ou l'agent se reconnaît à la finale **-yi** ou **-i**. Il est le cas respectivement dans *umubáanyi* < *u-mu-báan-yi* et *umuhígi* < *u-mu-híig-i*.

- La finale **-o** du déverbatif indique l'action ou le résultat de l'action ou le lieu où se passe l'action ou encore la manière de faire telle action. C'est le cas dans l'exemple *agahemo* < *a-ka-hem-o*.

- Les finales **-e** et **-u** indiquent l'effet produit ou le résultat de l'action comme dans les exemples respectifs *abatumíre* < *a-ba-túm-ir-e* et *igihemu* < *i-gi-hem-u*.

Les formes composées sont celles dont le thème nominal contient au moins deux unités lexicales. En faisant la synthèse des travaux de Meeussen (1959) et de Rodegem (1967), l'on distingue les structures de noms composés suivantes :

- Noms composés d'un verbe + un complément :

- Verbe + substantif : *umushíngantaáhe* /u-mu-shing-a#(i)-n-tahe/
- Verbe + verbe : *umushírwarímenetse* /u-mu-shír-u-a#ri-Ø-mén-ik-y-Ø-e/
- Verbe + pronom numéral : *ikirírahábiri* /i-ki-ri-ir-a#ha-biri/
- Verbe + adverbe : *umushirakure* /u-mu-shir-a#kure/

- Noms composés de substantif + complément :

- Substantif + substantif : *umugabombwá* /u-mu-gabo#m-bwá/
- Substantif + pronom numéral : *amayirábiri* /a-ma-yira#a-biri/

- Substantif (de parenté) + substantif (de parenté) : *nyogóseenge /nyogo#seengé/*

- Substantifs amplifiés :

- Avec *nya* : *umunyakigoongwe /u-mu-nya#(i)-ki-goongwe/*
- Avec *-ééne* : *mweénedáatá /mu-eéne#daatá/*

Selon Ntahokaja (1994), le redoublement thématique a un emploi particulier et un sens spécial. En effet, « il indique un sens intensif, insistant et, souvent, péjoratif » (Cristini, 2001 : 407). Ainsi, de manière détaillée, le redoublement thématique a différentes valeurs dont les plus fréquentes sont les suivantes :

- Il peut indiquer une approximation relativement au radical simple. C'est le cas dans les noms *agasóresóre, abagabogabo, umugoragore, etc.*

- Il peut désigner les traces, les marques, les signes témoins d'un objet figurant sous rubrique simple comme dans les exemples : *iminwe > ubunwebunwe, umubiri > imbiribiri, urusenge > umusengesenge, etc.*

- Il peut exprimer un sens diminutif lorsque le thème monosyllabique redouble le préfixe nominal comme dans les exemples : *amazi > ubuzibuzi, ubusa > ubusabusa, ifu > ubufubufu, imizi > ubuzibuzi, etc.*

- Il peut désigner le produit, le résidu de l'objet premier signifié par le radical simple comme dans les exemples : *impene > amahenehene, amabere > amaberebere, imbwa > amabwabwa, ishaka > igishakashaka, igitoke > igitokatoke, etc.*

2.1.2. Modèles de structure de l'adjectif prototypique

Selon Bukuru (2003), l'adjectif prototypique se caractérise par les propriétés suivantes: (i) kirundi adjectives always occur in the post-nominal position and modify the noun, (ii) kirundi adjectives always agree with the noun they modify and bear no augment, (iii) kirundi adjectives are content words that convey meaning of quality or feature attributed to a substance, (iv) Kirundi adjectives may be modified by a degree adverb. Au niveau de la structure, un tel adjectif est essentiellement composé de deux parties, soit **PN-TAdj**. Le thème adjectival est l'unité lexicale grammaticalement et phonologiquement invariable, toujours précédé d'un préfixe de classe tandis que celui-ci est l'unité morphologique variable qui supporte la flexion de l'adjectif. Les adjectifs en kirundi forment une liste fermée raison pour laquelle, dans plusieurs emplois, l'adjectif est remplacé par la forme verbale au mode

relatif, par une forme génitive ou par un nom en apposition. De par la forme, la catégorie des adjectifs en kirundi comporte les séries suivantes :

- Thèmes simples : -iizá, -bí, -gúfi, -níní, -tó, -kurú, -shá, -bísi, -novú, -aangu (-aango), -zima, -sa, -ínshi, -ké, -kí, -óoro, -ruúndi, -zuúngu, -eraanda, -toóto, -nzúunyá (-zúrugunyá/-nzwíinyá/-nzíinyá).

- Thèmes redoublés :

(i) Le thème *-re-re* présente la particularité d'être toujours redoublé avec un redoublement du préfixe dans sa forme simple ; c'est la seule unité sous cette forme.

(ii) D'autres thèmes adjectivaux (*-gúfi...-gúfi*, *-ké...-ké*, *-kurú...-kurú*, *-níní...-níní*, *-tó...-tó*) peuvent être redoublés avec un sens particulier. Tandis que la forme simple se réfère au sens absolu, la forme redoublée a une portée relativisante.

(iii) Certains adjectifs ne se prêtent pas au redoublement parce que justement échappant à la relativisation : *-zima*, *-sa*, *-kí*, *-ruúndi*, *-zuúngu*. Ils ne sont pas susceptibles d'exprimer le plus ou moins, ils comportent l'idée du tout ou rien. Il en est de même des formes secondes qui semblent être des superlatifs dans leurs catégories respectives : *-gúfiyá/-gúfiinyá* ; *-níniiyá* ; *-tóoyí/-tóoyá/-tóonyá* ; *-kéeyí/-kéeyá/-kéenyá* ; *-nzúunyá/-nzúrugunyá/-nzwíinyá*.

En fonction du sens véhiculé par le thème adjectival, l'on classe généralement les adjectifs rundi en trois groupes. Il s'agit des adjectifs qualificatifs (*-aango*, *-bí*, *-bísi*, *-eeraanda*, *-garí*, *-gúfi*, *-kené*, *-kuúngu*, *-kurú*, *-níní*, *-novú*, *-nzíinyá~nzíiyá*, *-ruúndi*, *-shaásha*, *-tagatifú*, *-tiindi*, *-tó*, *-toóto*, *-iizá*, *-zima*, *-zuúngu*); des adjectifs quantitatifs (*-ínshi*, *-ké~kéenyí~kéeyí*, *-sá*) et de l'adjectif interrogatif (*-kí*).

2.2. Thème nominal (TN)

Dans la genèse du substantif, l'esprit humain opérant dans le psychisme inconscient nous donne par discernement une évocation de la matière de ce qui sera le vocable, c'est-à-dire l'idée signifiée par la base même du mot. La base du substantif porte une matière exprimant une notion. Cette matière est un apport de signification qui se révèle être une matière pure parce qu'elle n'a pas encore d'assise formelle, grammaticale. Ainsi par exemple, les thèmes nominaux *-ntu*, *-ti*, ... sont des idées de chose, d'arbre,... de simples champs limités au sein

de l'univers pensable, des contenus purement sémantiques qui n'ont pas encore trouvé des moules qui puissent les conduire vers une catégorie grammaticale.

2.2.1. Aspect quantitatif de la représentation de l'espace dans le TN

Quantitatif signifie le volume occupé, dans l'ordre de la pensée, par le concept signifié, par la matière du vocable. A la quantité sont liées les notions de général et de particulier appliquées à la matière discernée. En d'autres termes, le TN représente ici le degré de généralité dans la sémantèse de la matière-notion. La généralité dont il est question ici est d'une égale importance selon l'étendue spatiale des matières discernées.

Soient les exemples *ikiintu* < *i-ki-ntu*, *igití* < *i-ki-ti* et *umugano* < *u-mu-gano*. Les trois thèmes *-ntu*, *-ti* et *-gano* correspondent respectivement à trois matières individuées de l'univers de la pensée : idée de chose, idée d'arbre et idée de bambou. La matière *-ntu* occupe un volume d'espace plus étendue que celui occupé par la matière *-tí* car les arbres sont inclus parmi les choses. De même, la matière *-tí* occupe un volume d'espace plus vaste que celui qu'occupe la matière *-gano* puisque les bambous sont contenus parmi les arbres. Ainsi les trois matières se suivent dans l'ordre de généralité décroissante et, par conséquent, de particularité croissante ; soit *-ntu* < *-tí* < *-gano*.

La même distinction de généralité et de particularité dans la matière du substantif s'observe aussi dans le TN adjectival. Soient les oppositions *-níní/-tó* ; *-re/-gúfi* ; *-iínshi/-ké*. Les premiers membres (*-níní*, *-re*, *-iínshi*) de chaque paire occupent un volume spatial plus vaste que celui occupé par les seconds (*-tó*, *-gúfi*, *-ké*). Par conséquent, les thèmes *-níní*, *-re*, *-iínshi* s'avèrent plus généraux que leurs opposés respectifs *-tó*, *-gúfi*, *-ké*.

En définitive, en comparant le degré de généralité entre les TN substantivaux et les TN adjectivaux, ces derniers sont plus généraux que les premiers car le champ de signification du TN adjectival déborde de loin celui du TN substantival. En effet, l'adjectif *-níní* a une extension plus large que le TN substantival *-tí*. La formule générale est que le mouvement particularisateur générateur d'un TN adjectival est toujours plus proche de l'universel que celui générateur d'un TN substantival. En d'autres termes, l'universalisation sous-jacente à la matière de l'adjectif est plus étendue que celle sous-jacente à la matière du substantif.

2.2.2. Aspect qualitatif de la représentation de l'espace dans le TN

Par qualitatif, nous entendons la manière dont la matière-notion se prédestine une forme support. Ainsi, à l'approche qualitative de la matière est liée la notion d'incidence. Le TN

étant le signe linguistique de la matière notion dans la représentation de l'espace, le TN substantival et le TN adjectival ne représentent pas identiquement l'univers-espace. Cette différence est à la fois sémantique et psychosystématique :

- Sémantiquement, les TN substantival et adjectival désignent tous deux des êtres, physiques ou non physiques. Tandis que le TN substantival désigne la substance même de l'être, le TN adjectival en désigne une de ses propriétés.

- Psychosystématiquement, la matière-notion qui est un apport de sens dont le TN substantival constitue le signe, a la particularité de se trouver un support formel (la classe nominale) qui ne sorte guère de son champ de signification ou, du moins, s'il en sort, il ne s'en éloigne que de très peu. A cette proximité du champ de signification de l'apport (TN) et du support (PN) et à cette relative prévisibilité de ce dernier dans les formes nominales substantivales, les formes adjectivales opposent un éloignement assez considérable du TN par rapport à son support et une imprévisibilité quasi totale de celui-ci. Le TN adjectival ne trouve pas son support en lui-même mais doit le chercher dans le substantif.

Dans tous les cas, le TN (substantival ou adjectival) doit toujours se référer à un support morphologique dont le préfixe de classe est le signe. Cette référence d'apport à support dans la structure du nom est l'incidence. Ainsi, l'incidence qui détermine la sous-catégorie nominale du substantif est une incidence interne parce que le support morphologique auquel est référée la matière-notion signifiée par le TN ne sort guère du champ sémantique de ce dernier. Par contre, l'incidence qui détermine la sous-catégorie nominale de l'adjectif est une incidence externe parce que le support morphologique auquel se destine l'apport de signification qu'est le TN déborde de loin le champ sémantique.

2.3. Préfixe nominal

Le nom est morphologiquement caractérisé par les catégories grammaticales des classes auxquelles sont associées les catégories de personne (3^{ème} personne seulement) et de nombre (singulier/pluriel). Ces catégories grammaticales sont réalisées par des préfixes ordonnés selon les classes nominales. En considérant la classe nominale au seul point de vue structurel, une classe nominale peut se définir comme « un ensemble ouvert de nominaux qui gouvernent le même accord grammatical marqué par un même type de préfixe » (Alexandre, 1981 : 354).

2.3.1. Univers-espace dans la classe nominale

Les classes nominales constituent la représentation des classes d'êtres, fragments de l'espace. Dans le langage, les classes nominales traduisent l'opération psychique qui consiste à fragmenter conceptuellement le réel en unités contiguës, pour mieux le saisir. C'est ainsi que l'esprit humain, soucieux d'ordre, est naturellement incliné à rassembler et à classer autant les êtres que les idées qui les représentent. C'est pourquoi les notions sont groupées en catégories mentales et les noms qui les signifient en catégories grammaticales, chaque catégorie grammaticale ayant son propre signe morphologique.

En kirundi, seize classes nominales sont ordinairement attestées. Les seize classes nominales ne représentent pas seize catégories d'objets dans le sens où une classe serait réservée par exemple à des êtres humains, une à l'espèce animale, une autre à l'espèce végétale, une autre encore aux objets inanimés, etc. Seules les 1^{ère} et 2^{ème} classes représentent des personnes humaines ou des êtres personnifiés. Les autres classes contiennent indistinctement des noms d'objets variés. Ainsi, la classe nominale se réfère au signifiant et non au signifié car le même signifié peut s'exprimer dans des classes diverses.

La présentation des classes nominales en kirundi obéit à la tradition bantouiste, selon laquelle les différents chiffres utilisés correspondent aux différentes classes nominales identifiées par Wilhelm Heinrich Immanuel Bleek dans son ouvrage *Comparative grammar* (1862). Ainsi, la numérotation des préfixes du bantou adoptée par W. H. I. Bleek s'impose dans les langues bantoues comme une symbolisation facile à utiliser, et permettant des raccourcis dans les ouvrages comparatistes. D'où le tableau ci-après retrace les classes nominales en kirundi :

Classe	Marques de classes en proto-bantu	Marques de classes en kirundi	Contenu sémantique
Classes 1/2	-mu-/-ba-	-mu-/-ba-	- personnes humaines - êtres personnifiés - noms de nationalité
Classes 3/4	-mu-/-mi-	-mu-/-mi-	- bon nombre de noms d'arbres - noms hétéroclites (parties du corps, noms d'êtres vivants, phénomènes naturels, objets fabriqués, rapports de voisinage, etc.)
Classes 5/6	-di-/-ma-	-(r)i-/-ma-	- formations déverbatives désignant l'action (Cl5) - pluriel des noms des classes 5, 9, 14, 15 (Cl6)
Classes 7/8	-ki-/-bi-	-ki-/-bi-	- noms de langues ethniques et/ou nationales de tel ou tel peuple (Cl7)

			- catégories variées (noms de plantes, êtres humains, variétés d'animaux, objets fabriqués ou du monde de la nature, etc.) - augmentatif d'autres noms
Classes 9/10	-n(i)-/-n(i)-	-n/--n-	- noms d'animaux - autres catégories d'objets sans lien ontologique entre eux - pluriel des noms de la classe 11
Classe 11	-lu-	-ru-	- noms abstraits - augmentatif d'autres noms - singulier des noms collectifs
Classes 12/13	-ka/-tu-	-ka/-tu-	- diminutifs - état d'âme, situation atmosphérique ou maladie
Classe 14	-bu-	-bu-	- noms abstraits ou collectifs (dénominations de qualités et de défauts, des noms de lieu, de région et de pays)
Classe 15	-ku-	-ku-	- infinitifs des verbes - parties du corps
Classe 16	-pa-	-ha-	- locatif

Les classes nominales 1/2 comportent exclusivement des vocables qui désignent des humains. A ces classes appartiennent également des vocables sans classificateurs qui désignent les humains par des liens de parenté ou de servage, les titres administratifs ou le rang social.

Exemples : *daatá, maamá, daawé, maawé, só, sé, nyina, nyoko, daatabuja, maabuja, shóobuja, nyokobuja, shéebuja, nyinabuja, naaká, ntuuzé, maarúme, nyokórome, inárume, muvyáaraanje, iceegeera c'úmukurú w'ígihúgu, buramataári, etc.*

Aux seize classes nominales, certains auteurs comme Meeussen (1959) par exemple, ajoutent trois autres classes locatives marquées respectivement par **ku** (cl17), **mu** (cl18), **i** (cl19). Cependant, Bukuru (2003 : 125-135) indique cinq raisons morphologiques et syntaxiques qui montrent qu'en kirundi les particules locatives **ku** (cl17), **mu** (cl18) et **i** (cl19) sont des prépositions plutôt que des préfixes de classes nominales :

- La première raison morphologique est que les particules locatives **mu** et **ku** peuvent avoir d'autres structures plus longues en fonction de leur environnement syntaxique. Lorsqu'elles précèdent un nom propre, des pronoms personnels ou des démonstratifs, les particules locatives **mu** et **ku** ont une structure plus longue avec un affixe supplémentaire **-ri**, c'est-à-dire les formes **muri** et **kuri**. Il n'existe aucun cas d'extension morphologique des marqueurs de classes en kirundi. Puisque la particule locative est capable d'étendre sa forme,

elle est plus qu'un simple marqueur de classe de noms. Par conséquent, elle devrait être considérée comme une préposition.

Exemple : **Kurí** jeewé ntáa ngorane

Ni umutaama wó **kurí** Mwéezi

Inyoni zaaritse **kurí** kírya gití

- La deuxième raison morphologique concerne la cliticisation. En effet, un nom précédé d'une particule locative fonctionnant comme un complément verbal peut être représenté par des enclitiques locatifs sous trois formes possibles **-kó**, **-mwó** et **-yó**. Ces trois formes succèdent à la marque aspectuelle du verbe.

Exemple : Nasutse amáazi mu mubiíndi

Nayasutse **mu mubiíndi**

Nayasutse**mwó**

- La troisième raison morphologique est que le préfixe de classe reste dans sa position avec la particule locative apparaissant devant elle. Étant donné qu'un seul nom ne peut pas supporter plus d'un marqueur de classe, la co-occurrence du marqueur de classe ordinaire et la particule locative dans le même nom confirme l'idée que les deux derniers morphèmes n'ont pas le même statut.

Exemple : **Ku** gi-tí, **muu** n-kóno.

- La quatrième raison est syntaxique et concerne la possibilité de permettre l'insertion de nouveaux éléments entre les unités grammaticales. Un préfixe de classe de substantif ne permet pas d'insérer un autre mot ou un morphème entre celui-ci et le thème du nom. Cependant, la particule locative permet l'insertion d'autres mots, tels que les déterminants (démonstratifs et le pronom indéfini - *əndi* "autre"), entre lui et le nom.

Exemple : Abagabo > mu bagabo > mu **bandi** bagabo

- La cinquième raison, également d'ordre syntaxique, est le type d'accord. Le kirundi est une langue dominée par le modèle d'accord structurel où les noms de la même classe ont le même modèle d'accord morphologique selon leur classe, indépendamment de leur signification sémantique. Alors que les noms ordinaires commandent un accord structurel sur les verbes (accord sujet et objet), les noms précédés des locatifs **ku**, **mu**, **i** déclenchent un accord sémantique avec le locatif **ha-** (classe 16). En d'autres termes, les particules **mu**, **i**, **ku**

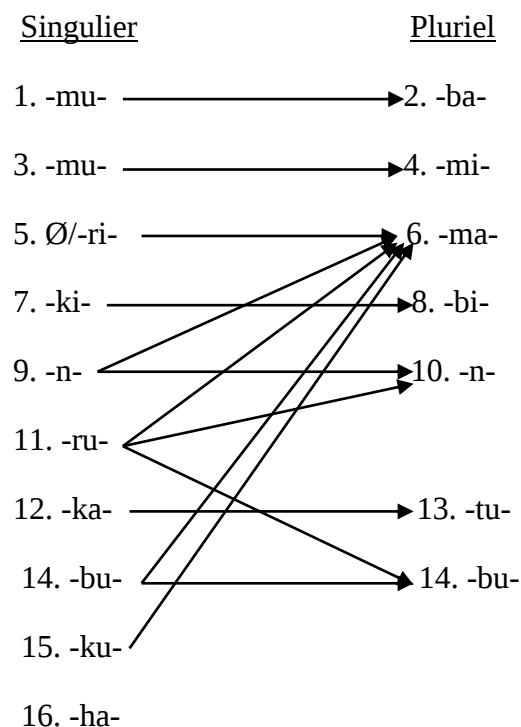
ne reprennent pas les formes **mu-/i-/ku-** sur le verbe ; elles prennent toujours leur accord sujet et objet en **ha-**.

Exemple : **Muu** nzu **ha-**koraniye abagoré n'áabáana

Kuu nzu **ha-**guye ishámi.

I Buruúndi **ha-**átwaara abagánwa.

L'interprétation du système de classes nominales est simple : l'esprit du kirundophone découpe l'espace en des étendues plus ou moins vastes dans lesquelles sont classés les êtres. De cette façon, les noms se regroupent en 14 catégories notionnelles correspondant aux différents genres nominaux. Comme le souligne Ntahombaye (1983 : 28), « le kirundi, langue bantu, est caractérisé par un système de modalités nominales telles que la plupart de celles-ci sont appariées en genres selon une corrélation de nombre au sens large ». En d'autres termes, en linguistique bantu, les genres sont des paires de classes marquant une opposition grammaticale de type singulier/pluriel mais constituant une identité sémantique. Ainsi, en kirundi, l'on distingue les genres nominaux suivants :



L'on remarque que certaines classes s'associent par paire en fonction du nombre (singulier/pluriel) tandis que d'autres ne le font pas. Les classes qui ont tendance à former des paires génériques sont généralement 1/2 ; 3/4 ; 5/6 ; 7/8 ; 9/10 ; 11/10 ; 9/6 ; 11/6 ; 11/14 ;

12/13 ; 14/6 ; 15/6. Les classes qui ne distinguent pas morphologiquement le singulier du pluriel forment ainsi des genres monoclasses ; c'est le cas des classes 14 et 16.

2.3.2. Mécanismes de l'augmentatif/diminutif et nombre

En kirundi, le diminutif/augmentatif est exprimé au moyen du changement du préfixe nominal marquant la classe nominale primaire (Meeussen, 1959) du substantif. Cette variation du préfixe nominal est limitée du fait que le préfixe nominal secondaire acquis par un substantif ne peut être que *-ki-* (classe 7), *-ru-* (classe 11) au singulier ou *-bi-* (classe 8) au pluriel pour l'expression de l'augmentatif et *-ka-* (classe 12) au singulier ou *-tu-* (classe 13), *-bu-* (classe 14) au pluriel pour l'expression du diminutif.

Dans l'opposition normal/augmentatif, la classe primaire du substantif occupe un volume d'espace plus restreint que celui occupé par la classe secondaire ayant pour effet de sens l'augmentation. Pour distinguer ces deux volumes, on dira que l'un est étroit et l'autre large. Le diminutif s'explique de la même manière que l'augmentatif : il est le résultat du passage d'un volume d'espace normal à un volume plus petit, plus étroit, ce qui a pour effet sémantique de diminuer qualitativement la matière inhérente à la signification du substantif.

L'opposition de nombre est un changement quantitatif où les deux termes de l'opposition étroit/large occupent non seulement deux espaces de dimensions différentes mais en plus le mode de cette occupation est lui-même différent. En effet, le terme de l'étroit (ex : *umugabo*) occupe son petit espace de manière continue alors que celui du large (ex : *abagabo*) remplit son grand espace de façon discontinue car il s'agit de plusieurs petites unités contiguës. L'augmentatif et le diminutif obéissent au même principe quantitatif de type singulier/pluriel tout en conservant le changement qualitatif qui les caractérise.

En prenant la taille normale comme une référence, le passage de celle-ci à une taille correspondant à *-ki-/bi-* ou *-ka-/tu-* est une augmentation ou une diminution de la taille de l'objet observable directement. Le passage de la taille normale à celle matérialisée par *-ru-* ou *-bu-* nécessite une autre référence intermédiaire, celle indiquée par *-ki-/bi-* ou *-ka-/tu-*. Ainsi, par rapport à la taille normale (ou degré neutre), il existe des degrés dans l'augmentation ou dans la diminution de la taille de l'objet considéré. Les préfixes nominaux secondaires *-ki-/bi-* et *-ka-/tu-* correspondent respectivement aux premiers degrés de l'augmentatif et du diminutif ; *-ru-* et *-bu-* indiquent respectivement le deuxième degré de l'augmentatif et du diminutif.

En termes d'occupation de l'espace, la taille normale de l'objet exprimée au moyen du préfixe nominal d'une classe primaire traduit un mode d'occupation continu (cas du singulier) ou discontinu (cas du pluriel) qui laisse un espace libre. Celui-ci est rempli progressivement à deux niveaux lorsque l'esprit du locuteur saisit l'objet considéré comme augmentant en taille. L'espace est libéré davantage, à deux degrés également, chaque fois que la taille de l'objet est perçue comme diminuant. Cette façon de concevoir les choses permet d'expliquer pourquoi aux deux extrêmes de la représentation mentale du diminutif/augmentatif, c'est-à-dire aux plus hauts degrés de la diminution et de l'augmentation de la taille de l'objet, les genres nominaux biclasses ne sont pas possibles.

Du côté de l'augmentatif, le deuxième degré exprimé au moyen du préfixe nominal *-ru-* correspond à une taille très grande. L'objet ayant une telle taille est saisi comme remplissant toute la matrice. C'est pourquoi la pluralisation des objets n'est pas possible dans ce cas. Du côté du diminutif, la situation est inverse. En effet, au deuxième degré, la taille de l'objet considéré a tellement diminué au point qu'elle devient insignifiante. Le locuteur doit opérer une association de plusieurs objets de très petite taille et de même nature pour qu'une portion de l'espace se laisse percevoir comme remplie. Au deuxième degré du diminutif, le mode d'occupation est donc toujours discontinu ; les objets ne sont perceptibles que dans la pluralité à cause de leur très petite taille.

2.4. Augment

2.4.1. Augment en langue

L'augment véhicule une forme pure, sans aucun contenu matériel ; toute sa signification est grammaticale. L'augment peut être évalué suivant le critère support/apport. Si PN est le support personnel du sens contenu dans l'apport prédicatif (TN), l'augment est à son tour support grammatical de l'apport nominal du composé PN-TN. De ce fait, l'augment est un support externe de l'apport nominal déjà formé en langue. L'incidence qui définit ce rapport est une incidence syntaxique en dehors du champ de représentation, lors de la mise en phrase du substantif. En conséquence, le niveau de définition de l'augment est différent de celui du PN et du TN. En effet, l'AUG est créé pour les besoins du discours alors que le PN et le TN sont saisis en langue. Dans la genèse psychique du substantif, l'AUG représente la partie formelle restante pour porter le procès de substantivation à son achèvement.

2.4.2. Augment en discours

2.4.2.1. Actualisation et la détermination du substantif

Un des rôles les plus importants assignés à l'AUG est l'actualisation du substantif. Par actualisation, nous entendons la possibilité donnée à un mot de se réaliser dans le discours. Or, le substantif ne peut être amené en discours que grâce à un autre mot qui en constitue le support formel et lui faisant office de réceptacle. Ce support est, en syntaxe générale, appelé déterminant et son absence est toujours grammaticalement significative.

Par exemple, le substantif de langue *mwáana* ne peut être utilisé dans une phrase non marquée à moins que le substantif *mwáana* ne soit un nom propre. Cependant, il suffit de faire précéder le substantif *mwáana* d'un augment (ex : u-mwáana araaje), d'un démonstratif (ex : uryá mwáana araaje) ou d'un indéfini (ex : uwuúndi mwáana araaje) pour résorber cette grammaticalité.

Ainsi, en kirundi, l'augment, le démonstratif et l'indéfini agissent à l'endroit du substantif de langue comme des béquilles sur lesquelles il doit s'appuyer pour assumer ses fonctions dans le discours. Ces catégories sont donc des mots jouant, à l'égard du substantif, le rôle de support grammatical tandis que, à son tour, le substantif de langue joue à leur égard la fonction d'apport lexical. Le substantif de langue précédé d'un actualisateur constitue ainsi un substantif de discours.

2.4.2.2. Substantivation de l'adjectif

L'adjectif se caractérise par une incidence externe. Par conséquent, pour être porté en discours, il nécessite des supports qui se trouvent en dehors de son champ de signification. C'est pour cette raison que l'adjectif peut se dire de n'importe quel substantif. Grammaticalement, le substantif et l'adjectif se distinguent respectivement par la présence et l'absence de l'augment. Cependant, l'adjectif peut dans certains cas se substituer à son support substantival en se dotant d'un augment. Il devient ainsi un substantif défini par un cas d'incidence interne de discours. Syntaxiquement, l'adjectif substantivé se comporte partout comme les autres substantifs de discours. Il peut ainsi assumer toutes les fonctions dévolues au substantif, notamment ceux de sujet (ex : umwízá yoohiba) et de complément (ex : usaba umwízá mugasa). La substantivation de l'adjectif couvre deux formes :

- **La substantivation relative** : c'est celle obtenue en discours après une mise en relation de l'adjectif avec un substantif auquel il s'accorde et dont il emprunte la forme

substantivale. Ce substantif est toujours sous-entendu dans la signification de l'adjectif substantivé. C'est le cas de l'adjectif substantivé *umwíizá* qui ne se comprend qu'une fois mis en relation avec le substantif qui lui a prêté sa forme, *umuuntu*. Le support morphologique d'un adjectif relativement substantivé est toujours dépendant d'un substantif de langue non apparent comme *umwíizá* dépend de *umuuntu*.

- **La substantivation absolue** : c'est celle obtenue avec un adjectif non référé à aucun substantif de langue. Elle absolutise la matière nominale contenue dans l'adjectif de langue et le support personnel auquel se réfère cette matière ne provient d'aucune forme substantivale, susceptible de l'avoir appelé. C'est le cas du substantif de discours *ubwíizá* qui vient de *-iizá*. Le support *-bu-* (cl14) ne résulte d'aucun accord, il est absolument produit par la langue et libre de tout substantif de langue.

Il est à noter que, comme l'adjectif se substantive et se dote d'une incidence interne de discours par préfixation de l'augment, le substantif peut aussi s'adjectiver. Dans ce cas, il se crée une incidence externe de discours en perdant son augment et en s'adjoignant à un autre substantif qui lui sert de support et envers lequel il se comporte comme qualifiant. Contrairement à l'adjectif, le substantif adjectivé ne s'accorde pas au substantif qu'il qualifie et qui lui sert de support. Il garde toujours son PN naturellement lui attaché. C'est ce que l'on observe dans les exemples comme *inká muuntu, umugabo mbwá*.

CHAPITRE 3 : MORPHOLOGIE DU VERBE EN KIRUNDI

En kirundi, le verbe n'est pas seulement essentiel à une phrase bien formée où il exprime le prédicat, mais aussi il présente une structure morphologique très complexe où l'on distingue des morphèmes lexicaux, des morphèmes flexionnels, des morphèmes à fonctions syntaxiques et des morphèmes à fonctions discursives. Ainsi, les formes verbales finies, non seulement s'utilisent comme tête de constituants dont la structure est exactement identique à celle d'une phrase simple indépendante, mais aussi ont une flexion qui présente globalement les mêmes caractéristiques que celles des formes verbales indépendantes. Les formes verbales non finies, se distinguent des précédentes par une flexion moins différenciée que celle des formes verbales indépendantes.

3.1. Structure du verbe en kirundi

En langues bantu, la structure générale du verbe est : *Prés-S-NEG₂-TAM-MO-RAD-EXT-FV-PostFin* (Nurse & Philippson, 2003 : 90 ; Nurse, 2008 : 40). En vertu de cette structure, Meeussen (1959), Sabimana (1986), Bukuru (2003) et Zorc & Nibagwire (2007) ont essayé d'établir la structure du verbe en kirundi en montrant le plus d'éléments constitutifs possibles. Voici le tableau de correspondance des structures verbales proposées, les éléments formateurs étant présentés dans leur ordre de succession :

MEEUSSEN (1959)	SABIMANA (1986)	BUKURU (2003)	ZORC & NIBAGWIRE (2007)
1. Préinitiale	Negative marker 1	-	Pre-prefix (preinitial negative independent or hypothetical marker)
2. Initiale	Argument 1	Subject agreement marker	Prefix (class marker, subject forms)
3. Postinitiale	Negative marker 2	-	Post-prefix (negative dependent)
4. Marque	-	-	Feature (condition, consequence)
	Tense marker	Tense marker	Preverb (tense or temporal marker)
	Focus marker	Focus marker	-
5. Infixe	Argument 2	Object agreement marker	Infix (object, reflexive or conjunctive)
	Argument 3		
6. Radical	Stem	Verb root	Root
7. Suffixes	Suffixes	Derivation extension	Augment (causative, benefactive, passive, etc.)
		Voice	
8. Finale	Aspect marker	Aspect marker	Suffix (aspect : imperfective, perfective, subjunctive)
9. Postfinale	-	-	Postfinal (locative)

Ce tableau montre que la terminologie adoptée par Meeussen (1959) ne tient compte que de la seule position occupée par l'élément dans la structure verbale. Aussi faut-il signaler que le terme « infixe » utilisé par le même auteur puis repris par Zorc & Nibagwire (2007) est inadéquat car ce dernier est, par définition, un « affixe d'un seul tenant incorporé dans le signifiant de la base » (Builles, 1998 : 272-273) ce qui n'est pas le cas en kirundi. En effet, ce qui est considéré comme un infixe en kirundi est en réalité un préfixe c'est-à-dire un affixe placé avant le radical.

De plus, certains linguistes considèrent que le dernier élément, la postfinale retenue par Meeussen (1959) et Zorc & Nibagwire (2007), est situé au-delà de la frontière du verbe. En effet, « any other morpheme occurring [...] after the aspect marker (such as the locative enclitic) are considered as not part of the verb morphology *stricto sensu*, but part of the sentence morpho-syntax in general » (Bukuru, 2003 : 66). Nous constatons également que les schémas de Sabimana (1986), de Bukuru (2003) et de Zorc & Nibagwire (2007) précisent la catégorie flexionnelle désignée par chaque élément ainsi que la position occupée. Remarquons enfin que *Argument 2 = Object agreement* (ou marqueur objet) et *Argument 3 = Réfléchi*.

La structure verbale résultant de l'œuvre combinée des quatre auteurs comporte les douze éléments suivants : *HYP/NEG₁/AFF-S-NEG₂-MOD-Tps-FOC-MO-REFL-RAD-EXT-Vo-ASP*. Ainsi, cette structure distingue au sein de la position TAM les marques de mode et de temps. En comparant différentes formes verbales qui contiennent à la fois les marqueurs de temps et de mode, nous constatons que la marque de mode précède directement celle de temps. C'est le cas, par exemple, du verbe *murazookore* > *mu-ra-zoo-kor-e* « il vous faudra travailler » dans lequel *-ra-* est la marque du mode injonctif tandis que *-zoo-* est la marque du temps futur.

Il faut noter que certains d'entre ces éléments formateurs du verbe s'excluent mutuellement. C'est le cas pour *NEG₁* et *AFF* qui occupent la même position d'une part et celui des deux marques de négation *NEG₁* et *NEG₂* d'autre part. Aussi est-il que, lorsque le temps est neutralisé, la position réservée au *Tps* se verra occupée par un morphème aspectuel. Celui-ci peut être le marqueur *-ráa-* de l'aspect inceptif ou le marqueur *-ki/-cáa-* de l'aspect persistif.

Une autre remarque importante à faire concerne l'élément *FOC* de la structure établie ci-haut. Ainsi dénommé, cet élément renvoie à une fonction discursive (la focalisation) qui assume des fonctions à la fois syntaxique, sémantique et discursive. C'est pour cette raison qu'il faut remplacer cette terminologie par *DISJ* « marqueur du disjoint » qui convient dans une analyse

morphosyntaxique. Le *DISJ* est le marqueur d'une forme verbale qui a plus de vivacité et capable de rendre une pensée complète sans recourir à des compléments éventuels. Entre le marqueur du disjoint et le MO, l'on peut insérer les marques discursives durative/concécutive -ka-/na-. Par conséquent, la structure générale du verbe devient modifiée comme suit : **HYP/NEG₁/AFF-S-NEG₂-MOD-Tps/INC/PERST-DISJ-DUR/CONS-MO-REFL-RAD-EXT-Vo-ASP.**

3.2. Dérivation verbale en kirundi

3.2.1. Dérivation affixale

Pour former de nouveaux items lexicaux, la dérivation verbale par suffixation est un procédé très productif en kirundi. Les suffixes de dérivation ou extensions verbales répondent généralement à la structure canonique du suffixe de dérivation verbale en langues bantu : -V(C)-. Dans les différentes grammaires du kirundi, la recherche a abouti à l'identification d'un certain nombre d'extensions verbales parmi lesquelles figurent des formes simples et des formes complexes. Ces dernières sont des combinaisons de deux ou de plusieurs formes simples de suffixes. Les différentes extensions verbales simples relevées par différents auteurs sont synthétisées par Niyonkuru (1988 :137) de la manière suivante :

*[...] we have encountered a total of sixty-five extensions. These include twenty-one simple extensions [...], one of which is only used in denominative verb derivation: /aam/, /aamb/, /aan/, /ang/, /aar/, /ab/, /am/, /an/, /ar/, /h/ (denominative), /iik/, /iir/, /iish/, /ik/, /ir/, /uk/, /ur/, /uuk/, /uur/, /w/ and /y/. The following forms do not exist as independant extensions : */ant/, */ag/, */ak/, */at/, */ing/, */iit/, */im/, and */it/.*

Au niveau de la forme, les extensions verbales /aamb/, /h/, /w/ et /y/ ne font pas l'unanimité chez les différents auteurs. En effet, ailleurs, les extensions verbales mentionnées correspondent respectivement à /əmb/, /əh/, /u/ et /i/. De plus, il est à signaler que les suffixes de dérivation verbale dont l'initiale est la voyelle -i- ou -u- donnent lieu à l'harmonisation vocalique.

Exemple : Akorera ahó ashaakíye /a-Ø-kor-ir-Ø-a/

L'ensemble formé du radical verbal simple et des suffixes constitue la base verbale. La présence du suffixe fait varier le sens de base et peut aller jusqu'à exprimer le contraire de la forme de base. Les principaux sens des suffixes de dérivation verbale sont les suivants :

Extension verbale	Sens principal du suffixe
-am- ~ -aam- (statif)	Il exprime une attitude physique du corps, une position déterminée. Il rend le verbe intransitif.
-amb- (ampliatif)	Il exprime un sens intensif ou une répétition. Il rend le verbe intransitif.
-aan- (statif-associatif)	Il a un sens statif, associatif ou réciproque. Il rend généralement le verbe intransitif.
-ang- ~ -ank- (ampliatif-intensif)	Il a un sens intensif ou répétitif.
-ar- ~ -aar- (statif-inchoatif)	Il a un sens statif et rend le verbe intransitif. -ar- peut être employé dans la dérivation dénominale.
-ab- (mutatif-directionnel)	Il rend le verbe intransitif ; il est attesté dans le seul verbe <i>kwíitaba</i> et dans des verbes dérivés des noms comme <i>gushéegaba</i> .
-ag- (itératif)	Il exprime la répétition de l'action.
-an- (réciproque-associatif)	Il indique la réciprocité, l'accompagnement, l'action de deux agents agissant l'un sur l'autre, l'action effectuée en commun.
-əh- (inchoatif)	Il a un sens statif, il rend le verbe intransitif et est exclusivement employé dans la dérivation dénominale.
-iik- (causatif)	C'est une variante du causatif ; il rend le verbe transitif et semble être limité au verbe <i>kuremeeka</i> .
-iir- (duratif-applicatif)	Il exprime un processus progressif ou les notions comme « petit à petit », « pendant longtemps », « d'une manière subtile ».
-iish- (causatif-factitif)	Il a les sens causatif, instrumental, passif, aider à faire, faire semblant.
-ik- (positionnel)	Il indique une position que l'on fait prendre à quelque chose ou à quelqu'un, ou encore l'idée de se laisser faire.
-ir- (applicatif)	Il marque une direction, il oriente l'action vers un objectif.
-ur- (réversif)	Il opère un retournement de situation en exprimant soit un changement de situation, soit une certaine rupture, ou encore une intensification du fait. Il rend le verbe transitif.
-uk- (réversif)	Il a les mêmes significations que -ur- mais, contrairement à celui-ci, il rend le verbe intransitif.
-uuk- (duratif-réversif)	Il a parfois le sens de réversif ; c'est la contrepartie intransitive de -uur-.
-uur- (duratif-réversif)	Il a le même sens que -uuk- dont il est la contrepartie transitive.
-u- ~ -əbu- (passif)	Il indique une action exercée de l'extérieur et subie par le sujet du verbe. La variante -əbu- est employée avec les verbes monosyllabiques.
-i- (causatif)	Il indique qu'il y a deux agents agissant l'un directement, l'autre indirectement. L'agent indirect est le sujet du verbe. Il prête son concours à l'exécution de l'action ou à l'acquisition de l'état.
-ət- (contactif)	Il exprime un certain contact entre deux choses.

Plusieurs suffixes peuvent se suivre mais dans un ordre déterminé. Il en est qui s'excluent mutuellement tel le causatif **-i-** et le factitif **-iish-** qui sont en distribution complémentaire, ou le réversif transitif **-ur-** et le réversif intransitif **-uk-**. Selon Ntahokaja (1994 : 137), les thèmes les plus simples sont à un suffixe ; il en est à deux, à trois et quatre suffixes, ceux qui entrent

dans le plus de combinaisons sont l'applicatif **-ir-**, le causatif **-i-**, le réciproque-associatif **-an-** et le passif **-u-**. Les suffixes monophones **-i-** (causatif) et surtout **-u-** (passif) ont tendance à suivre les autres, ou à être représentés après les autres. Lorsqu'il entre dans une série, le passif **-u-** vient toujours en dernière position.

Une remarque à faire est que l'extension /u/ (qui se réalise /w/ du fait qu'elle est toujours suivie de la voyelle finale aspectuelle -a ou -e) correspond à la marque de la voix passive, raison pour laquelle ce suffixe échappe aux règles d'harmonie vocalique. Selon Bukuru (2003 : 168-169), les trois raisons suivantes montrent que le /u/ peut être considéré comme une marque d'une catégorie flexionnelle mais non un suffixe de dérivation, quoique suffixé à la base verbale :

- (i) *it always occurs in last position in the sequence of multiple extension morphemes [...] near the last morpheme, the aspect marker, which is proved to be a grammatical morpheme, and not a lexical morpheme;*
- (ii) *it is a mark of a grammatical category, namely voice, which is present in any kirundi verb form. The passive morpheme marks grammatical opposition between passive and active voice;*
- (iii) *when used with the perfective aspect marker -ye, the passive voice marker -w- occurs between the two parts of the perfective marker -y- and -e giving -y-w-e [...]. It might be difficult to think of a lexical morpheme being inserted into an inflectional morpheme or between two inflectional morphemes (depending on the interpretation of the split of the morpheme -y ... -e).*

La voix passive s'oppose à deux autres voix en kirundi à savoir la voix active et la voix moyenne. La voix active se caractérise par l'absence de toute permutation entre le sujet et l'objet ainsi que l'absence de toute marque morphologique. A son tour, la voix moyenne ou voix réfléchie se caractérise par l'identification du sujet et de l'objet. La marque de la voix moyenne est le pronom réfléchi **-ii-** précédant directement le radical verbal ; il est toujours invariable à toutes les personnes et à toutes les classes nominales.

3.2.2. Dérivation par reduplication

La reduplication verbale correspond à un redoublement thématique. Il s'agit d'une reduplication complète et exacte portant sur le radical et ses extensions éventuelles. L'idée

véhiculée par la reduplication est la répétition et/ou l'extension de l'action exprimée par le radical simple (Ntahokaja, 1994). Selon Meeussen (1959), entre les deux radicaux (élargis ou non) de la structure redoublée, il y a toujours une voyelle intermédiaire **-a-**. D'où, au niveau formel, la reduplication est ainsi schématisée par Niyonkuru (1988 : 260) : **Prefix(es) + root + (extension[s]) + a + root + (extension[s]) + final morpheme**.

Exemple : Yiiriwe búboogabooga /bu^H-Ø-boog-**a**-boog-Ø-a/

Dans la structure canonique établie ci-haut, les extensions verbales y bénéficient de la place et cela à deux endroits différents c'est-à-dire après chaque radical. Les parenthèses utilisées dans la formule de la reduplication renseignent sur le caractère facultatif des extensions verbales. Par conséquent, la présence de celles-ci est soumise à certaines conditions notamment le nombre de syllabes de la base verbale. L'explication détaillée du phénomène est fournie par Ndayiragije (2003 : 180) :

En clair, la reduplication en kirundi ne s'applique qu'à une base verbale (racine + extension) formée de deux syllabes au moins, et de trois au plus. D'autre part, seule l'extension en deuxième position syllabique (finale ou non) participe à la reduplication, une sorte d'effet V₂ en phonologie. Dans le cas de trois syllabes en effet, si la syllabe finale n'est pas une extension verbale, il n'y a pas de redoublement possible de cette racine trisyllabique. Si par contre cette finale est une extension, elle échappe à la reduplication car celle-ci touche deux syllabes seulement.

Comme pour le cas de la dérivation verbale affixale, la reduplication va de pair avec les marques flexionnelles. En effet, il suffit qu'un verbe redupliqué ou non soit conjugué pour voir apparaître le mode, l'aspect, le temps, la voix et/ou la négation dans sa structure. Le morphème final, dernier élément de la structure, est exactement la marque aspectuelle. Quant aux autres marques des catégories flexionnelles, elles précèdent généralement le premier radical de la structure redoublée. En d'autres termes, par rapport au premier radical de la reduplication, les marques flexionnelles occupent les mêmes positions que dans le cas d'une structure verbale à radical simple. D'où la structure d'un verbe redupliqué devient modifiée comme suit : **HYP/NEG₁/AFF + S + NEG₂ + MOD + Tps/INC/PERST + DISJ + DUR/CONS + MO + REFL + RAD + (extension) + a + RAD + (extension) + Vo + ASP**.

Exemple : Twaáranavyíhaanahaaniye /tu-á-ra-na-bi-ii-há-an-a-há-an-ir-y-Ø-e/

3.2.3. Dérivation syntaxique

La dérivation verbale syntaxique consiste en une formation d'un nouveau verbe au moyen des affixes de dérivation qui changent la catégorie syntaxique (substantif, adjectif, adverbe) de départ. En kirundi, une telle dérivation permet de former un verbe à partir d'un substantif, d'un adjectif ou d'un idéophone. C'est le cas notamment dans les exemples suivants :

(a) Formation d'un verbe à partir d'un nom :

ishavú → gu-sháv(u)-ur-a

inkumí → gu-kúm(i)-əh-ar-a

(b) Formation d'un verbe à partir d'un adjectif :

-ké → gu-ké-əh-a

-tó → gu-toot(o)-əh-ar-a

(c) Formation d'un verbe à partir d'un idéophone :

je je je je → ku-jéeje-ət-a

gigigigigigi → ku-gígi-əmb-a

3.3. Temps, aspects et modes

3.3.1. Temps absolu

Le kirundi connaît un temps absolu organisé sur le modèle *Passé-Présent-Futur*. Cette représentation du temps comporte quatre époques temporelles car, en effet, le passé est subdivisé en passés immédiat et médiate. Ainsi, au point de vue morphologique, le temps absolu en kirundi comporte le présent, le passé d'aujourd'hui, le passé d'avant aujourd'hui et le futur d'après aujourd'hui.

- Le présent correspond au moment immédiat. Il exprime une action immédiate, soudaine, accomplie ou inaccomplie. Il est marqué par le morphème zéro -Ø-.

Exemple : Bavuga meénshi /**ba-Ø-vug-Ø-a**/

- Le passé d'aujourd'hui ou passé hodiernal ou encore passé récent porte sur une action qui s'est passée dans le courant de la journée. Il est marqué par le morphème -a-.

Exemple : Abo bagoré baatáambanye /**ba-a-táamb-an-y-Ø-e**/

- Le passé d'avant aujourd'hui ou passé éloigné ou encore passé pré-hodiernal concerne une action qui s'est passée au moins la veille ou dans une période de temps plus éloignée. Il est marqué par le morphème *-á-*.

Exemple : Ntitwaákuriye amashuúri /**nti-tu-á-kur-i(r)-y-Ø-e/**

- Le futur éloigné ou futur médiateur porte sur une action qui se déroulera le lendemain ou à une époque ultérieure. Il indique ainsi n'importe quelle position dans le temps à venir envisagée à partir de demain. Il est marqué par le morphème *-zoo-* ou par sa variante dialectale *-roo-*.

Exemple : Tuzoobona umusaámbi muu nzira /**tu-zoo-bon-Ø-a/**

Dans son analyse diachronique du futur en kirundi, en kinyarwanda et en giha, Botne (1990) montre que l'origine du futur éloigné en ces langues est une forme verbale copule *-li* auquel s'ajoute un morphème suffixé *-oo*, *-a* ou *-oo* respectivement en kirundi, en kinyarwanda et en giha. Il s'applique ainsi une série de règles morphophonologiques qui aboutissent aux marques du futur *-zoo-*, *-zaa-* et *-roo-* respectivement en kirundi, en kinyarwanda et en giha.

Pour le cas du kirundi, le schéma de grammaticalisation du futur est proposé par Nkanira (1984), soit : *-ri* « copule existentielle » + *-oo* « potentiel » > *-ryoo-* > *-zoo-*. Les modifications phonologiques qui s'opèrent ici sont courantes dans la langue. En effet, lorsqu'une voyelle antérieure est suivie de toute autre voyelle, la voyelle antérieure devient automatiquement la semi-voyelle /y/ du fait que la langue n'admet pas une séquence de voyelles. En plus, nous avons dans la langue la neutralisation consonantique de type /r/ +/y/ > /z/. La variante *-roo-* de la marque du futur en kirundi est un emprunt au giha.

3.3.2. Aspects grammaticaux

L'état des descriptions morphologiques distingue cinq aspects grammaticaux en kirundi à savoir les aspects prospectif, imperfectif, perfectif, inceptif et persistif. En vertu de l'analyse du kinyarwanda faite par Shimamungu (1998 : 93-97), ces différents aspects peuvent être regroupés en deux catégories à savoir l'aspect simple (prospectif, imperfectif, perfectif) et l'aspect relatif interne (inceptif, persistif). L'aspect simple est obligatoire et désigne un stade ou un point particulier du déroulement du procès. L'aspect relatif interne est éventuel ; il met en relation le stade désigné par l'aspect simple et un autre point à l'intérieur du déroulement du procès.

3.3.2.1. Aspect simple

L'aspect prospectif ou précuratif offre l'image d'une durée non encore engagée, mais en instance de l'être. Il exprime le moment avant le commencement du procès. Il est marqué par la voyelle finale *-e*. L'aspect imperfectif ou cursif indique un accomplissement de l'événement déjà amorcé où un partage s'opère au sein de la durée. Une partie de celle-ci se déclare déjà accomplie et une autre restante est à venir. Il est marqué par la voyelle finale *-a*. L'aspect perfectif ou postcuratif indique que l'accomplissement de l'événement est complet, aucune portion de durée ne reste devant lui. Il désigne ainsi un moment après le déroulement du procès. Il est marqué par le morphème final *-y...e*.

Exemples :

Nzóogarúke ryáarí ? /**n-zóo-gar-uk-Ø-e**/

Abo bagoré bazootaamba /**ba-zoo-taamb-Ø-a**/

Nii ndé yabóonye umusumá ? /**a-a-bóon-y-Ø-e**/

De par cette description de l'aspect en kirundi, remarquons qu'il y a une correspondance partielle de forme entre les aspects prospectif et perfectif. Les deux aspects sont marqués par des morphèmes dont la voyelle *-e* est commune. Cette similitude de forme, quelque partielle soit-elle, n'est pas gratuite, elle s'accompagne d'une autre d'ordre conceptuel. Bukuru (2003 : 167) explique cette situation ainsi :

The post-cursive aspect -ye and the pre-cursive aspect have the same ending -e (preceded by -y- in one case, and by zero in the other case), which have some grammatical significance of completeness. The difference between the two resides in the nature of such completeness. On the one hand, the action involved by the post-cursive (perfective) aspect is mentally seen as actually completed [...]. On the other hand, the action involved by the pre-cursive aspect is mentally seen as virtually completed [...].

Par rapport aux autres descriptions, Nkanira (1984) et Bukuru (2003) adoptent une position différente en ce qui est de la forme de la marque de l'aspect perfectif *-ye*. Pour eux, *-ye* est formé de deux éléments non contigus, soit *-ye < -i- ... -e* (Nkanira, 1984), soit *-ye < -y- ... -e* (Bukuru, 2003). La dissociation de la marque aspectuelle perfective *-ye* est justifiée par le fait qu'entre *-i/y-* et *-e* on peut intercaler le morphème de la voix passive.

Cependant, les points de vue de ces deux auteurs sont divergents quant à la nature des deux éléments constitutifs du morphème aspectuel perfectif *-ye*. En effet, « if the perfective aspect can be split by another morpheme, there are two possible explanations, either (i) the aspect marker *-ye* is a discontinuous morpheme represented as *-y- ... -e*, or (ii) the two parts *-y-* and *-e* represent two distinct morphemes » (Bukuru, 2003: 167). Face à cette situation, Nkanira (1984) développe la seconde hypothèse selon laquelle *-i-* serait le thème d'accomplissement réel et *-e* le morphème signifiant la complétude. A son tour, Bukuru (2003) défend que *-y..-e* est un seul morphème discontinu.

3.3.2.2. Aspect relatif interne

Les aspects inceptif et persistif sont marqués respectivement par les morphèmes *-ráa-* et *-ki/-cáa-*. L'inceptif indique qu'on « est en présence d'un événement qui n'en est pas à sa première réalisation ou encore d'un événement dont la réalisation est censée avoir déjà commencé » (Nkanira, 1984 : 119). A son tour, le persistif désigne une action qui a commencé dans le passé et qui est en cours au moment de référence ; il traduit sémantiquement l'idée de « être encore... ».

Exemples :

Abáana baráaryáama ? /**ba-ráa-ryáam-Ø-a**/

Twaasaanze bágikora /**bá-ki-kor-Ø-a**/

L'inceptif et le persistif se distinguent ainsi des autres aspects par leur distribution morphologique et la neutralisation des temps passé et futur. En effet, d'une part, les marqueurs de l'inceptif et du persistif sont en position prè-radical tandis que les marqueurs d'autres aspects sont suffixés au radical. D'autre part, contrairement aux aspects prospectifs, imperfectif et perfectif qui se combinent avec les différentes marques temporelles, Nkanira (1994 : 164) montre que l'inceptif et le persistif ne peuvent pas situer l'événement ou le procès en dehors du présent interprété comme une contemporanéité.

3.3.3. Modes

La description existante distingue douze modes verbaux regroupés en deux catégories à savoir les modes judicatifs et les modes volitifs. Les modes judicatifs servent à traduire un jugement quelconque tandis que les modes volitifs servent à exprimer un ordre, un souhait, une volonté. Ces différents modes sont répertoriés dans le tableau suivant :

	Mode	Structure de base	Signification modale correspondante
Modes judicatifs	Assertif (ou indicatif)	PV-B-a/-ye	Il exprime une assertion c'est-à-dire une proposition au sens logique.
	Conjonctif	PV ^H -B ^(H) -a/-ye	Il décrit les circonstances de l'action du verbe.
	Relatif	PV-B ^(H) -a ^(H) /-ye ^(H)	Il décrit ou détermine le constituant nominal ou pronominal à la manière du qualifiant dans un syntagme qualificatif.
	Autonome (ou participe)	AUG-PP-B ^H -a/-ye	Il désigne le sujet de l'action, actif ou passif, celui qui est comme le support de celle-ci.
	Gérondif (ou virtuel)	PN.CL14-B-e ^H	Il indique une disposition à accomplir telle action, le mouvement ou l'intention vers un projet.
	Subsécutif	PV-ka-B-a	Il indique que l'éclairage est dirigé vers un élément autre que le verbe en question
	Infinitif	(AUG)-PN.CL15-B-a	Il désigne l'action ou le procès lui-même.
Modes volitifs	Impératif	B-a/-e	C'est le mode de l'ordre par excellence.
	Injonctif (ou adhortatif)	PV-ra-B-a/-e	Il exprime un ordre ou un conseil relatif à l'avenir.
	Subjonctif	PV-B-e ^H	Il sert à exprimer indirectement la volonté.
	Optatif	PV-raka-B-a	Il exprime un vœu, une imprécation, un serment.
	Potentiel	PV-oo-B-a/-ye	Il exprime la possibilité ou l'indication du degré de désirabilité morale du contenu exprimé dans l'énoncé.

Certains modes de ce tableau méritent une attention particulière. En premier lieu, les modes assertif, relatif et conjonctif ont la même structure segmentale. Pour les distinguer, l'on fera recours à leurs complexes tonals grammaticaux respectifs :

- Le régime tonal caractéristique des formes verbales dites assertives (mode assertif) consiste en un complexe comportant des tons bas et sur le thème verbal et sur l'indice personnel sujet. Le seul ton à intervenir dans les formes assertives est celui qui distingue le passé médial -á- du passé hodiernal -a-.

- Les formes verbales dites adjectivantes (mode relatif) se caractérisent par un régime tonal qui consiste en un ton haut qui apparaît sur le thème verbal ; l'indice personnel sujet du verbe est toujours porteur du ton bas.

- Les formes verbales adverbialisantes (mode conjonctif) se caractérisent par un ton haut sur l'indice personnel sujet avec ou non un ton haut secondaire sur le thème verbal.

Au complexe tonal s'ajoutent d'autres éléments qui facilitent la distinction de ces trois modes comme l'indique le tableau de comparaison suivant :

Assertif	Conjonctif	Relatif
1. La forme verbale ne comporte que des tons bas sur le thème verbal et sur le préfixe sujet.	1. Le ton haut est généralement placé sur le préfixe verbal.	1. Le ton haut se place généralement sur la deuxième syllabe du thème verbal.
2. Le sujet lexical (substantif, syntagme nominal, pronom) est optionnel : il n'est pas obligatoire.		2. Le sujet lexical (substantif, syntagme nominal, pronom) est obligatoire et constitue l'antécédent de la subordonnée dont la forme relative est le noyau.
3. Le sujet lexical est toujours en accord de classe avec le préfixe verbal.		3. Le sujet lexical peut être ou non en accord de classe avec le préfixe verbal : dans le premier cas, l'on a un sujet réel du verbe tandis que dans l'autre cas l'on a un objet du verbe à la forme relative.
4. La proposition dont le verbe est à la forme assertive est une phrase simple ou une proposition principale (dans le cas d'une phrase complexe).	4. La proposition dont le verbe est à la forme conjonctive a une fonction circonstancielle (de temps, de condition, de concession ou de manière).	4. La proposition dont le verbe est à la forme relative à une fonction adjectivale : elle précise l'antécédent (un substantif, un groupe nominal, un pronom) à la manière des adjectifs qualificatifs. C'est pourquoi la proposition subordonnée peut être supprimée dans la phrase.
5. A la forme négative, l'assertif emploie les marques de négation nti-/si-.	5. A la forme négative, le conjonctif et le relatif emploient la marque de négation -ta-.	

Exemples :

Baavuga ikí ? /**ba-a-vug-Ø-a**/ (assertif)

Abuúngere basigáye muu nká /**ba-Ø-sig-a(r)-y-Ø-e**/ (relatif)

Yabigize tútaabiraganye /**tu^H-ta-a-bi-ragan-y-Ø-e**/ (conjonctif)

En deuxième lieu, le statut grammatical du potentiel n'est pas le même chez les différents auteurs. Au départ, le potentiel ou conditionnel est défini comme un temps qui exprime une action supposée ou hypothétique (Meeussen, 1959 ; Rodegem, 1967) ou comme une phase du déroulement de l'action indiquant la possibilité de celle-ci (Ntahokaja, 1994). Très récemment, Mberamihigo (2014 : 198) a défini pour la première fois le potentiel marqué par -oo- comme un mode dont le sémantisme couvre à la fois la possibilité et la nécessité. C'est cette double valeur sémantique du potentiel qu'il faut retenir dans la description actuelle du kirundi.

Exemple : Urupfú rwooba hiírya /**ru-oo-ba-Ø-a**/

En troisième lieu, parmi les modes dont la structure de base a été présentée, l'on distingue trois modes verbo-nominaux à savoir l'autonome, le gérondif et l'infinitif. Ils attestent à la fois des caractéristiques morphologiques nominales (augment, préfixe pronominal ou préfixe nominal) et verbales (temps, aspects, négation). L'autonome a un paradigme de conjugaison plus ou moins complet à la troisième personne ; seul l'aspect prospectif n'est pas accepté à ce mode. Par contre, le gérondif et l'infinitif sont des formes verbales non-finies par excellence (un seul aspect, deux temps seulement).

3.3.4. Combinaison Temps-Aspect-Mode

Le kirundi est une langue aspecto-temporelle, c'est-à-dire qu'il se caractérise par une expression temporelle déictique obligatoire accompagnée d'une expression aspectuelle obligatoire également (Nshimirimana, 2018 : 380). De ce fait, les marques de mode, de temps et d'aspect se combinent dans la même forme verbale fléchie pour exprimer une valeur temporelle, aspectuelle ou modale dominante selon le cas. Ainsi par exemple, dans les modes indépendants, les combinaisons TAM se présentent de la manière suivante :

	Marques de TAM aux modes indépendants				
Modes	Indicatif (-Ø-)	Injonctif (-ra-)	Impératif (-Ø-)	Subjonctif (-Ø- + ton haut sur la finale)	Optatif (-raka-/ka-)
Temps	Passé éloigné (-á-) Passé récent (-a-) Présent (-Ø-) Futur (-zoo-)	Présent (-Ø-) Futur (-zoo-)	Présent (-Ø-)	Présent (-Ø-) Futur (-zoo-)	Présent (-Ø-)
Aspects	Imperfectif (-a) Perfectif (-ye) Inceptif (-ráa-) persistif (-ki-/racáa-)	Imperfectif (-a) Prospectif (-e)	Imperfectif (-a) Prospectif (-e)	Prospectif (-e)	Imperfectif (-a) Prospectif (-e)

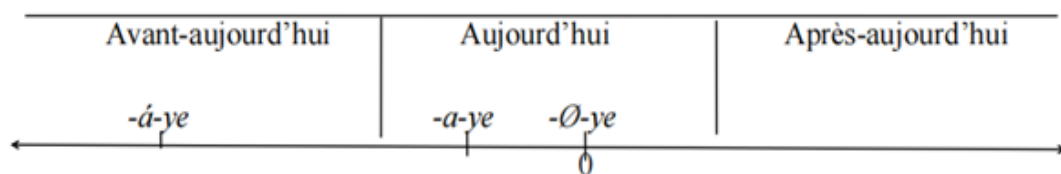
En observant ce tableau, nous remarquons que l'indicatif (sans marque spécifique) est le mode qui accepte un paradigme le plus complet de temps et d'aspects. En effet, l'indicatif accepte tous les temps et tous les aspects, exception faite pour l'aspect prospectif. Cependant, lorsque les aspects inceptif et persistif sont employés, le temps disparaît de la structure verbale et les marques aspectuelles imperfective *-a* (pour l'inceptif et le persistif) et perfective *-ye* (pour le persistif seulement) sont obligatoires. Signalons que ces combinaisons se présentent de la même façon dans les modes relatif, conjonctif et autonome qui sont des modes dépendants.

Dans les autres modes indépendants (injonctif, impératif, subjonctif, optatif), le nombre de combinaisons entre temps et aspects est réduit car le nombre de temps ou d'aspects acceptés

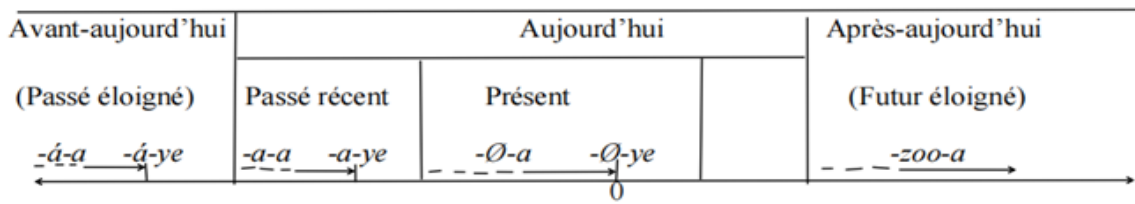
par un mode donné ne dépasse jamais deux. Les temps passés, les aspects perfectif, inceptif et persistif ne sont jamais représentés dans ces modes. La finale aspectuelle prospective *-e* porte généralement un ton haut au mode subjonctif.

Dans un cas comme dans un autre, les aspects les plus fréquents sont l'imperfectif et le perfectif. Ceux-ci se combinent au présent, passé ou futur pour exprimer des valeurs aspectuo-temporelles localisables sur la ligne de temps. Cette localisation sur la ligne du temps obéit à l'opposition sémantique [+aujourd'hui] versus [-aujourd'hui] où le présent et le passé récent se situent dans le [+aujourd'hui] tandis que le passé éloigné et le futur éloigné se placent dans le [-aujourd'hui]. Le point de référence est toujours le présent perfectif *-Ø-...-ye* du fait qu'il est considéré comme un point qui n'offre aucune possibilité de considérer le présent comme un intervalle qui serait difficile à délimiter sur l'axe de temps.

Corollairement à ce point de départ d'une représentation mentale du présent comme un point situé dans l'aujourd'hui, d'autres combinaisons aspecto-temporelles perfectives deviennent faciles à localiser sur l'axe de temps. Ainsi, *-a-...-ye* (passé récent perfectif) et *-á-...-ye* (passé éloigné perfectif) se situent avant le présent perfectif. Le futur, lié à l'imagination du sujet parlant, ne bénéficie pas de la place dans cette représentation du temps perfectif par le simple fait qu'il est incompatible avec l'aspect perfectif. Par conséquent, l'image de l'axe de temps comportant les temps perfectifs se présente de la manière suivante :



L'image de la durée de l'événement offerte par l'aspect imperfectif *-a*, une fois associée au temps (présent, passé, futur), modifie d'une certaine manière la représentation de celui-ci. Au lieu d'être considérée comme un point sur la ligne du temps localisé dans l'aujourd'hui ou dans le [-aujourd'hui], la combinaison temps-imperfectif se présente comme un intervalle sur la ligne du temps. Ainsi, le présent imperfectif *-Ø-...-a* conçu comme un intervalle, précède directement le présent perfectif *-Ø-...-ye* déjà fixé comme un point 0. A leur tour, le passé éloigné imperfectif *-á-a*, le passé récent imperfectif *-a-...-a* et le futur éloigné imperfectif *-zoo-...-a* se placent également comme des intervalles par rapport aux différents temps perfectifs. D'où la figure ci-après représente l'image complète des temps perfectifs et imperfectifs.



En observant cette figure, trois constats importants peuvent être faits. Tout d'abord, dans l'aujourd'hui, il reste un intervalle libre entre le présent et le début de l'après-aujourd'hui. Ensuite, après les points correspondant aux temps perfectifs ($-\acute{a}-\dots-ye$, $-a-\dots-ye$, $-\emptyset-\dots-ye$), il reste également des espaces libres. Enfin, l'après-aujourd'hui qui commence à partir de demain est l'époque correspondant au futur éloigné qui n'accepte que la seule image de durée imperfective. Les espaces libres qui viennent d'être évoqués ne peuvent être complétés que par des temps exprimés au moyen des constructions avec verbes auxiliaires.

L'aspect prospectif marqué par $-e$ entre dans les combinaisons de types $-a-\dots-e$ (au mode gérondif), $\emptyset-\dots-e$ (aux modes gérondif et subjonctif) et $-zoo-\dots-e$ (au mode subjonctif). Selon Nkanira (1984), ces trois combinaisons expriment respectivement la virtualité antérieure, la virtualité contemporaine et la virtualité postérieure. La combinaison du potentiel $-oo-$ avec l'aspect perfectif $-ye$ a pour résultat sémantique un irréel présent tandis que la combinaison du même potentiel $-oo-$ avec l'aspect imperfectif $-a$ indique un futur hypothétique.

3.4. Autres catégories flexionnelles du verbe

3.4.1. Personne-nombre

En kirundi, dans la structure d'un verbe fléchi, la personne-nombre est exprimée par les marques de l'indice pronominal sujet et de l'indice pronominal objet. Au niveau de la distribution, ces deux types d'indices pronominaux occupent des positions différentes par rapport au radical verbal. L'indice pronominal sujet est un préfixe verbal qui occupe la position initiale du verbe ; c'est un élément obligatoire du verbe sauf à l'impératif et aux modes nomino-verbaux (infinitif, autonome, gérondif). L'indice pronominal objet est un préfixe verbal qui se place entre l'indice sujet et le radical verbal, après toutes les marques flexionnelles préfixées au radical.

Dans les deux cas (indice sujet et indice objet), la forme de l'indice varie non seulement avec la personne mais aussi avec la classe et le nombre du référent. Le tableau ci-après montre les différentes formes de l'indice sujet et objet mises en parallèle avec les marques de la classe du référent lexical :

		Préfixes nominaux		Préfixes verbaux		Marqueurs objets	
		singulier	pluriel	singulier	pluriel	singulier	pluriel
1^{ère} personne		-	-	n-	-tu	-n-	-tu-
2^{ème} personne		-	-	u-	mu-	-ku-	-ba-
3^{ème} personne	Classe 1/2	-mu-	-ba-	a-	ba-	-mu-	-ba-
	Classe 3/4	-mu-	-mi-	u-	i-	-wu-	-yi-
	Classe 5/6	-(r)i-	-ma-	ri-	a-	-ri-	-ya-
	Classe 7/8	-ki-	-bi-	ki-	bi-	-ki-	-bi-
	Classe 9/10	-n-	-n-	i-	zi-	-yi-	-zi-
	Classe 11	-ru-	-	ru-	-	-ru-	-
	Classe 12/13	-ka-	-tu-	ka-	tu-	-ka-	-tu-
	Classe 14/14	-bu-	-bu-	bu-	bu-	-bu-	-bu-
	Classe 15	-ku-	-	ku-	-	-ku-	-
	Classe 16/16	-ha-	-ha-	ha-	ha-	-ha-	-ha-

Dans la structure du verbe, l'indice personnel sujet est toujours attesté sur le verbe que le sujet lexical soit présent ou non. Ainsi, en kirundi, lorsque le préfixe sujet représente l'accord grammatical entre le verbe et son sujet lexical, il fait régulièrement partie de la flexion verbale, et le sujet lexical auquel il se rapporte se place obligatoirement dans la position préverbale où il forme une seule relation syntaxique avec le reste de la phrase. Mais, lorsque le sujet lexical est absent ou apparaît en extraposition de la structure en présence, le marqueur du sujet fonctionne comme un pronom anaphorique à ce dernier. Cela implique que l'occurrence du sujet lexical dans sa position préverbale constitue le seul critère de distinction entre le marquage d'accord et le marquage pronominal du sujet en kirundi.

En kirundi, l'objet lexical et son marqueur morphologique ne peuvent jamais apparaître dans la même relation syntaxique. Ce dernier est un pronom qui représente anaphoriquement l'objet lexical absent ou disloqué de la phrase. Ainsi donc, tous les marqueurs de l'objet en kirundi ont toujours un statut pronominal. Aucune relation d'accord n'est en fait établie entre l'objet et le verbe en kirundi.

Lorsque deux ou plusieurs marqueurs d'objets se suivent, l'ordre de succession est figé. Après une analyse rigoureuse basée sur un corpus, Nshemezimana (2016 : 64) précise que la détermination de l'ordre de succession des objets pronominaux dans le verbe est soumise à une contrainte concernant la hiérarchie d'animéité. Ainsi :

En principe en kirundi, le marqueur d'objet qui renvoie au référent humain apparaît régulièrement dans la position immédiatement pré-radical. Il est alors précédé par le

pronom locatif, qui se fait lui-même précéder par les pronoms dénotant des référents ni humains, ni locatifs.

Exemple : Kanyána yaashíiriye imfuúngurwa murúmunawé kw'iishuúre

(a) Kanyána yaamushíiriye imfuúngurwa kw'iishuúre

(b) Kanyána yaazimúshiiriye kw'iishuúre

(c) Kanyána yaazihámushiiriye

Dans le même ordre d'idées, Tuyubahe (2017 : 250) indique que l'ordre de deux objets pronominaux dans la morphologie verbale est libre si et seulement si ils réfèrent tous aux groupes nominaux non-humains. Dans les autres cas, l'ordre de succession est fixe et est intimement lié à la personne. Ainsi, l'ordre des objets pronominaux peut être résumé de la façon suivante : **[3ème PERS NON HUMAIN]-[3ème PERS HUMAIN]-[3ème PERS HUMAIN BENEFICIAIRE]-[2ème PERS]-[1ère PERS]-[PRON REFLECHI]-RAD.**

3.4.2. Polarité du verbe

En kirundi, l'opposition affirmatif/négatif est attestée. Généralement, l'affirmation n'est pas morphologiquement marquée. Elle a donc le morphème $\emptyset$ pour marque sauf au mode subjonctif où l'affirmation peut être marquée par $\emptyset$ ou *ni-* en position de prépréfixe. Dans ce deuxième cas, le subjonctif acquiert une valeur sémantique d'impératif. Le morphème *ni-* affirmatif commute avec la marque négative *nti-* dans la même forme verbale. Nous illustrons les marques zéro et *ni-* de l'affirmation en kirundi respectivement aux modes relatif et subjonctif.

Exemples : Bamwé baakorá kare /**ba-a-kor- $\emptyset$ -a^H**/

Nibarimé mu mwóonga /**ni-ba- $\emptyset$ -rim- $\emptyset$ -é**/

La marque d'affirmation *ni-* n'est pas à confondre avec une autre marque de même forme employée dans l'expression de la condition. Pour Mberamihigo (2014), le modèle de construction conditionnelle fait recours à l'affixe **-a-** considéré comme un marqueur d'éventualité. Le verbe dans lequel figure cet affixe s'adjoint, avant le sujet, une préinitiale **ni-** avec ton haut, et il prend aussi le ton du mode relatif. Le schéma est donc : **ni^H + SUJET + a + radical + REL.VF** où le verbe ne peut prendre aucun autre marqueur temporel, la finale étant toujours celle de l'aspect imperfectif **-a**. Dans cette construction du conditionnel, la préinitiale *ni^H*- serait la marque hypothétique.

Exemple : Nímwaashimá caane, tuzookwaandika n'íbiíndi.

Pour sa part, Nkanira (1984 : 254) considère que le morphème *-a-* attesté dans la protase (proposition subordonnée) est une marque temporelle qui ne relève pas de la chronologie absolue mais plutôt de la chronologie relative à trois postes (antériorité-contemporanéité-postériorité). En effet, la marque temporelle *-a-* n'a plus la fonction de déclarer une position particulière de passé déterminée par rapport au présent, mais plutôt une position quelconque dans le temps perçue comme antérieure par rapport à n'importe quelle position occupée par l'événement en position d'apodose (proposition principale).

S'agissant de la négation, elle s'exprime par des variations morphologiques du verbe. Elle est marquée par trois morphèmes à savoir *nti-*, *si-* et *-ta-*. Ceux-ci se distinguent par leurs positions respectives d'une part et par leurs contextes d'emploi dans le verbe d'autre part. Les marques de négation *nti-/si-* sont toujours en position de prépréfixe ; *si-* est employé à la première personne du singulier tandis que *nti-* est utilisé à toutes les autres personnes. Quant à la marque *-ta-*, elle se positionne toujours directement après le préfixe sujet à toutes les personnes. Pour éclairer davantage les choses, Nkanira (1984 : 224) décrit les caractéristiques de ces différentes formes de marques de négation de la manière suivante :

La négation nti-/si- porte partout sur la forme verbale à un moment où celle-ci, par genèse psychique, a déjà atteint à sa complétude en tant que forme porteuse d'une image d'événement dans la pensée, alors que la négation -ta- survient, au cours même de la genèse, à un moment où l'incidence prédicative du procès au pronom support préfixé n'a pas encore eu lieu.

Outre que ces trois formes de négation se distinguent par leurs positions dans la structure du verbe, elles s'opposent également par leur distribution syntaxique. En effet, la forme de la marque de négation est déterminée par la nature de la proposition dans laquelle elle est utilisée. Ainsi, selon Bukuru (2003 : 221-222), les marques de négation *nti-/si* ont cours dans des propositions indépendantes (ou principales) tandis que la marque *-ta-* ne peut être employée que dans des propositions subordonnées dont le verbe est au mode relatif, conjonctif, autonome, infinitif.

Exemples : Ntituzóosóonza *uyu mwáaka /nti-tu-zóo-sóonz-Ø-a/*

Sinakubona */si-n-a-ku-bon-Ø-a/*

Abatáazá *turabáheba /a-ba-tá-Ø-əz-Ø-a/*

3.5. Marques discursives

3.5.1. Opposition conjoint/disjoint

Il existe à certains modes deux séries de formes qui ont la même signification globale mais non le même emploi ou la même distribution. La forme simple, non marquée, sert d'élément introducteur à un autre élément d'expression, à un autre membre de phrase qui suit. A elle seule, elle ne livre pas une pensée complète, c'est une forme conjointe. La forme à marqueur dynamiseur par contre se suffit à elle-même, elle est capable d'exprimer une pensée complète. Elle peut se passer de complément quelconque ou de plus de détermination, c'est une forme disjointe.

L'alternance conjoint/disjoint a des emplois limités dans le système de conjugaison en kirundi. Elle ne peut être marquée morphologiquement que dans trois temps du verbe à savoir le présent, le passé récent et le passé éloigné, dans les modes indicatif et conjonctif. C'est le disjoint qui est explicitement marqué au moyen des morphèmes tels que *-ra-* au présent et au passé éloigné et *-a-* au passé récent. Le marqueur du disjoint est ajouté au marqueur temporel qui fonctionne également avec le conjoint. Il est à noter que l'alternance conjoint/disjoint est généralement incompatible avec les formes négatives, les formes relatives et les différentes propositions subordonnées en kirundi. Seules les subordonnées se rapportant au discours direct introduites par *ngo* admettent le marquage du disjoint.

Exemples :

Abo bagoré bavuze amajaambo meénshi /Abo bagore baravúze (amajaambo meénshi).

Abo bagoré baavuze amajaambo meénshi /Abo bagore baavúze (amajaambo meénshi).

Abo bagoré baávuze amajaambo meénshi /Abo bagore baáravúze (amajaambo meénshi).

Bamwé baravúga ngo turuumviikanye, abaándi ngo ntiharáagera.

3.5.2. Marques durative -ka- et consécutive -na-

L'élément discursif *-ka-* ajoute à l'idée exprimée par le verbe une nuance de durée anormale. Il se distingue ainsi de la marque modale *-ka-* qui ajoute à la phrase une valeur de subséquence. Quant à l'élément *-na-*, il exprime une nuance de consécution. Il semble identique à la conjonction *na* « et, de plus » ; il a le sens de « en outre, au surplus, du reste ».

Exemples : Ntaráagahínguura ? /nti-a-ráa-ka-híng/uur-Ø-a/

Baranárushe /ba-Ø-ra-na-ruh-y-Ø-e/

3.6. Verbes défectifs

Dans toutes les langues il existe des verbes usés qui n'ont pas toutes les formes de la conjugaison. Pour suppléer aux catégories qui leur manquent, ils s'associent un verbe emprunté à une autre racine. C'est le cas en kirundi des verbes *-ri* « être », *-fise* « avoir », *-azi* « savoir » et de quelques copules déictiques telles que *-ti*, *-te*, *-tya* et *-tyo*.

- Le verbe *-ri* accepte la seule marque aspectuelle du persistif incompatible avec toute marque de temps. Le persistif de ce verbe est attesté aux modes assertif, conjonctif, relatif et autonome. Aux mêmes modes, en l'absence du marqueur du persistif, le verbe *-ri* connaît une conjugaison aux temps présent, passé récent et passé éloigné. Le verbe admet systématiquement la polarité (affirmation versus négation) comme catégorie flexionnelle. Aux autres aspects, temps et modes, le verbe *-ri* est relayé par le verbe *kubá* qui a toutes les formes de la conjugaison.

- Comme le verbe *-ri*, le verbe *-fise* ne peut admettre que la marque aspectuelle du persistif aux modes assertif, conjonctif, relatif et autonome ; la distinction affirmation/négation est systématiquement vérifiée. Contrairement à *-ri*, le verbe *-fise* ne connaît que le seul temps présent. De plus, aux formes qui lui manquent, il a recours aux auxiliaires *-ri* et *-ba* ou se fait remplacer tout simplement par d'autres verbes, en l'occurrence *kugira* « avoir », *kuroonka* « avoir » ou *-ri na* « avoir ».

- Le verbe *-azi* n'admet aucune marque aspectuelle. Il se conjugue seulement au temps présent des modes assertif, conjonctif, relatif et autonome. Comme les verbes précédents, il distingue systématiquement l'affirmation de la négation. Aux autres aspects, temps et modes il se fait relayer par le verbe régulier *kumenya*, ou bien il a recours aux auxiliaires *-ri* et *-ba* aux temps appropriés.

- Par rapport aux verbes défectifs précédents, les formes déictiques *-ti*, *-te*, *-tya* et *-tyo* ne varient que très peu au point de vue flexionnel. Ces éléments ne se mettent jamais à la forme négative, ils n'ont que le temps présent et ne connaissent pas de variation modale. Le mot *-ti*, employé comme élément de citation, emprunte les préfixes verbaux du verbe qui l'introduit seulement au mode assertif. Les formes interrogative *-te* « comment » et démonstratives *-tya* « ainsi » et *-tyo* « comme cela » s'accordent également avec le verbe qui les introduit en prenant le même préfixe verbal. Contrairement à la forme équative *-ti*, les trois dernières formes déictiques (*-te*, *-tya*, *-tyo*) se comportent comme le conjonctif du fait de la présence d'un ton haut sur le préfixe verbal.

CHAPITRE 4 : PRONOMS ET MOTS INVARIABLES EN KIRUNDI

Contrairement aux substantifs et aux verbes, les pronoms et les mots invariables constituent des espèces de mots en nombre relativement limité en kirundi. Le pronom a une structure qui se laisse analyser en morphèmes et couvre différentes formes. A leur tour, les mots invariables (adverbes, préposition, conjonction, appellatif, interjection, idéophone, copules), sont généralement inanalysables et peuvent être subdivisés soit d'après leur structure, soit d'après leur fonction.

4.1. Pronoms/adjectifs

4.1.1. Types de pronoms en fonction du mécanisme d'incidence

En tenant compte du mode de fonctionnement des pronoms dans le discours, les pronoms peuvent être répartis en deux types. Il s'agit des pronoms complétifs d'un côté et des pronoms supplétifs de l'autre. La définition de ces deux types de pronoms repose sur la relation d'incidence entre le substantif et le pronom au sein du syntagme nominal. Ainsi, selon Guillaume (1973 : 153), les pronoms complétifs sont des « pronoms précoces participant directement au mécanisme d'incidence nominale et exigeant en discours d'être accompagnés d'un nom auquel ils donnent forme et actualité ». Les pronoms supplétifs, quant à eux, sont des « pronoms tardifs n'intervenant pas dans le mécanisme d'incidence nominale dont ils ne font que rappeler le résultat et suffisant ainsi à eux-mêmes en discours ».

De cette façon, nous remarquons une différence très nette entre les pronoms complétifs et les supplétifs. Les premiers interviennent dans le mécanisme d'incidence nominale, d'une manière intérieure propre à en régler le jeu alors que les seconds sont référés à une incidence nominale close. En vertu de cette distinction fondamentale, en kirundi, les pronoms substitutifs ou pronoms personnels sont des pronoms supplétifs par excellence. A ceux-là, l'on peut ajouter le pronom précessif pour le simple fait qu'il ne peut jamais être suivi d'un substantif. Mais, il ne faudra pas perdre de vue que le précessif s'accompagne toujours d'une forme verbale adjectivée, c'est-à-dire une forme verbale au mode relatif. Les pronoms démonstratifs en *-áa* et *nyáa* sont toujours des pronoms complétifs. Tous les autres pronoms (possessif, numéral, ordinal, indéfini, interrogatif, connectif, autres démonstratifs) peuvent se comporter comme des complétifs ou des supplétifs selon le cas.

Dans son étude, Bukuru (2003) considère les pronoms en emploi complétif (possessif, certains indéfinis, numéral, interrogatif) comme des adjectifs non prototypiques. En effet, ces

pronoms partagent avec l'adjectif les mêmes propriétés morphosyntaxiques à savoir : (i) ils apparaissent en position post-nominale et modifient le nom ; (ii) ils attestent un accord syntaxique avec le nom qu'ils modifient et n'ont pas d'augment. Ils se distinguent ainsi des adjectifs proprement dits par les propriétés sémantiques. En effet, les pronoms complétifs (ou adjectifs non prototypiques) n'ont pas de contenu qui expriment une qualité ou une caractéristique attribuée à une substance. De plus, les pronoms complétifs ne peuvent pas être modifiés par un adverbe.

4.1.2. Types de pronoms en fonction du sens-forme

En fonction du sens et de la forme du pronom en kirundi, les linguistes distinguent un certain nombre de pronoms. Dans les grammaires de référence (Meeussen, 1959 ; Rodegem, 1967 ; Bigangara, 1982 et Ntahokaja, 1994), le nombre de pronoms inventoriés n'est pas le même et ces pronoms ne sont pas nommés de la même façon. Ainsi, Ntahokaja (1994) distingue neuf sortes de pronoms alors que les trois autres auteurs en distinguent huit. Le tableau ci-après présente une harmonisation terminologique employée dans les différentes grammaires :

MEEUSSEN (1959)	RODEGEM (1967)	BIGANGARA (1982)	NTAHOKAJA (1994)
Substitutif ou personnel			Substitutif
Démonstratif et présentatif			Démonstratif
			Présentatif
Possessif			
Numéral			Indéfini
			Numéral
			Interrogatif
Précessif ou pronom antécédent			Précessif
Déterminatif			Indéfini
			Interrogatif
Connectif ou nom dépendant	Connectif		
Autonome ou relatif substantivé	Autonome		-

En observant ce tableau, nous constatons que Ntahokaja (1994) s'écarte de manière considérable de la terminologie des trois autres. Il rejette les termes « déterminatif » et « autonome » et en crée deux à savoir « indéfini » et « interrogatif ». De surcroît, Ntahokaja (1994) considère que le démonstratif et le présentatif sont deux types de pronoms distincts. Les déterminatifs, à leur tour, se répartissent en indéfinis et interrogatifs ; les numéraux

comprennent les indéfinis (-óóse, -éése), les numéraux et l'interrogatif (-ngáahé). Quant aux trois autres auteurs, les formes pronominales faisant partie de chaque catégorie de pronoms ne font pas l'unanimité. A titre indicatif, les formes *je/we/twe/mwe + nyéne* ; -éese et -éémpi/-óómpi ne se retrouvent pas sur la liste des substitutifs chez Meeussen (1959).

Certaines formes sont considérées comme non pronominales du fait de leurs caractéristiques morphologiques. D'une part, l'autonome ne s'apparente aux pronoms que par ses préfixes pronominaux ; son augment le rapproche du substantif. Tous les autres éléments flexionnels (temps, aspect) attestés par l'autonome relèvent de la conjugaison du verbe. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une forme verbale substantivée mais non d'une forme pronominale. D'autre part, en raison du caractère invariable de son premier morphème et de sa fonction prédicative dans une phrase, le présentatif n'est pas un pronom mais plutôt une copule prédicative.

En conséquence, en fonction du critère sens-forme, le kirundi distingue les catégories de pronoms suivantes : le substitutif, le démonstratif, le possessif, le numéral, l'indéfini, l'interrogatif, le précessif et le connectif. Ces différentes catégories de pronoms peuvent être réparties en deux types selon la manière dont ils intègrent la personne dans leurs sémantismes respectifs. Le premier type, c'est-à-dire celui qui distingue des formes pronominales se rapportant aux première, deuxième et troisième personne, est composé des substitutifs, des possessifs et de certains indéfinis. Le deuxième type est celui des formes pronominales qui ne se rapportent qu'à la troisième personne ; il est constitué des pronoms démonstratif, numéral, indéfini, interrogatif, précessif et connectif.

4.1.3. Structure du pronom en kirundi

De manière simple, le pronom est formé d'un thème précédé d'un préfixe pronominal, lui-même précédé d'un augment dans certains cas. La seule exception à signaler est la forme démonstrative *nyaa* qui est toujours invariable. Le thème pronominal varie en fonction de la nature du pronom et du contenu à exprimer. Les préfixes pronominaux sont différents des préfixes nominaux mais ils s'accordent avec les classes nominales comme on peut le voir au travers du tableau ci-après.

	Préfixes nominaux		Préfixes pronominaux	
	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
Classe 1-2	-mu-	-ba-	-u-	-ba-
Classe 3-4	-mu-	-mi-	-u-	-i-
Classe 5-6	-(r)i-	-ma-	-ri-	-a-
Classe 7-8	-ki-	-bi-	-ki-	-bi-
Classe 9-10	-n-	-n-	-i-	-zi-
Classe 11	-ru-	-	-ru-	-
Classe 12-13	-ka-	-tu-	-ka-	-tu-
Classe 14	-bu-	-	-bu-	-
Classe 15	-ku-	-	-ku-	-
Classe 16	-ha-	-	-ha-	-

A côté des formes pronominales simples, il existe des pronoms à structure pronominale complexe. D'une part, la complexité consiste en un redoublement de la forme simple pour avoir une forme pronominale longue. C'est le cas des pronoms substitutifs longs qui entrent systématiquement en opposition avec leurs contreparties brèves. D'autre part, deux pronoms simples s'associent pour former un pronom d'une autre nature. C'est le cas des pronoms possessifs (connectif + substitutif) et des pronoms numéraux ordinaux (connectif + numéral cardinal).

4.1.3.1. Pronom substitutif

Le pronom substitutif est un substitutif de la personne des interlocuteurs, première et deuxième personnes, et de la troisième personne où se rangent les diverses classes nominales. Il existe deux séries de pronoms substitutifs, une série brève et une série longue. La structure du substitutif se présente ainsi :

		Série brève	Série longue
1 ^{ère} personne		je (singulier) twe (pluriel)	jeewé/jehó (singulier) tweebwé/twehó (pluriel)
2 ^{ème} personne		we (singulier) mwe (pluriel)	wewé/wehó (singulier) mweebwé/mwehó (pluriel)
3 ^{ème} personne	Classe 1	PP-é	PP-é-PP-é
	Autres classes	PP-ó	PP-ó-PP-ó

La série longue se distingue de la série brève par l'ajout de l'élément *-wé* et *-hó* au thème de la série brève aux premières et deuxièmes personnes avec introduction d'un *b* de raccordement aux deux personnes du pluriel, et par le redoublement de la forme brève aux

différentes classes nominales. Le substitutif comprend ainsi le préfixe pronominal (PP) et le thème -ó sauf à la première classe où le thème est -é. Le ton haut devient descendant sur la première partie de la forme longue suite à l'allongement vocalique du thème en redoublement.

Exemple : **Jehó** muraándya muraámbona

Zóozó zookuryá

A toutes les personnes et à toutes les classes nominales, le substitutif bref peut être renforcé par un élément enclitique -nyéne pour l'expression de l'idée « seul ». Aussi est-il que le substitutif bref des classes peut s'adjoindre une particule *nyaa-* pour exprimer le sens de « véritable ».

Exemple : **jéenyené** « moi seul »

Umuuntu **nyaawé** « un véritable homme »

Au vocatif, le substitutif prend une forme particulière à la deuxième personne. Il devient *waa* au singulier et *mwaa* au pluriel devant un nom à ton haut ; il se présente sous les formes *waá* au singulier et *mwaá* au pluriel devant un nom à ton bas.

Exemple : Mutiinya ikí ga **waa** mwáana ?

Uríibona **waá** mugabo !

4.1.3.2. Pronom/adjectif connectifs

Le connectif sert à marquer une connexion entre deux éléments de langage c'est-à-dire entre un nom et un autre nom ou entre un nom et un adverbe. Le connectif indique ainsi un rapport d'appartenance, d'origine, un lien entre un objet et sa destination, un lien entre un sujet et les qualités qui le caractérisent ou un rapport d'adéquation.

Exemple : urugó **rw'**úmubáanyi (appartenance)

Urusyo **rwaa** Múrirwe (origine)

Umutí **w'**inyoónko (destination de l'objet)

Umukúunzi **w'**inda (qualité du sujet)

Umwáana **w'**úmuhuúngu (adéquation)

La structure élémentaire du connectif est **PP-a/-ó** qui est attestée en emploi complétif. Dans le cas d'un emploi supplétif, il s'ajoute un augment à la structure précédente, soit la structure **AUG-PP-a/-ó**. Dans les deux cas de structure, le thème pronominal -a est employé devant un

nom ou un pronom tandis que le thème -ó est employé devant une préposition locative ou un infinitif.

Exemple : Umwáana **wa** Bútooyí / **uwa** Bútooyí

Inyényeéri **yó** mu mutweenzi / **iyó** mu mutweenzi

4.1.3.3. Pronom/adjectif possessifs

Le pronom possessif indique celui ou celle à qui appartient un objet. Il est constitué du connectif et du substitutif de la série brève. La partie substitutive du possessif présente des irrégularités structurelles aux première et deuxième personnes ainsi qu'à la première classe de la troisième personne. Il est à noter que le possessif se caractérise par un double accord : la partie connective s'accorde avec l'objet possédé tandis que la partie substitutive s'accorde avec le sujet possesseur. Aussi faut-il remarquer que le possessif atteste un augment en emploi supplétif ; il est sans augment en emploi complétif. D'où la structure du possessif est la suivante :

		Structure	Exemple
1 ^{ère} personne		(AUG)-PP-a-nje (singulier) (AUG)-PP-a-cu (pluriel)	Uwaanjé /u-u-a-nje/ Uwaácu /u-u-a-cu/
2 ^{ème} personne		(AUG)-PP-a-we (singulier) (AUG)-PP-a-nyu (pluriel)	Uwáawé /u-u-a-wé/ Uwaányu /u-u-a-nyu/
3 ^{ème} personne	Classe 1	(AUG)-PP-a-iwé	Uwíiwé /u-u-a-iwé/
	Autres classes	(AUG)-PP-a-PP-ó	Ivyaábo /i-bi-a-ba-ó/

Le pronom possessif peut avoir une forme à préfixe -ru- invariable. Dans ce cas, son emploi est limité aux catégories des personnes, il ne s'étend pas aux objets pour ce qui est du sujet possesseur.

Exemple : Ururími ní **rwaanjé**, ijaambo ní **rwiiwé**.

Iyo mirimá ní **rwaabó**.

4.1.3.4. Pronom/adjectif démonstratifs

Le pronom démonstratif signale à la vue ou au souvenir de l'interlocuteur des objets, personnes ou choses, en marquant leur degré de proximité ou d'éloignement. Dans sa structure morphologique, le démonstratif présente toujours un préfixe pronominal et un thème démonstratif sauf dans la seule forme invariable et proclitique *nyaa*. Le thème démonstratif peut être zéro ou peut prendre les formes -o, -no, -rya, -rííya, -áa ou -mwé. Le préfixe pronominal est porteur d'un ton ponctuel haut pour les thèmes -no, -rya et -rííya, les autres

thèmes démonstratifs n'admettent qu'un préfixe pronominal à ton bas. L'augment n'est attesté que dans les pronoms démonstratifs à thèmes Ø ou -o. D'où la structure du démonstratif peut être synthétisée de la manière suivante :

Structure	Exemple
AUG-PP ^B -Ø/-o	i-ki-Ø / i-ki-o gikóokó
PP ^H -no/-rya/-riíya	kí-no / kí-rya / kí-riíya gikóokó
PP ^B -áa	ki-áa gikóokó
Nyaa/nyáa (invariable)	Nyáa gikóokó

En kirundi, le thème du démonstratif indique quatre degrés de distance. En effet, les thèmes Ø, -o, -rya et -riíya réfèrent respectivement à celui proche du locuteur, celui proche de l'interlocuteur, celui éloigné de l'un et de l'autre, celui encore plus éloigné de l'un et de l'autre. L'appréciation de la distance est le résultat de l'observation de l'espace réel au moyen de la conscience actuelle. Le thème -no se réfère lui aussi au locuteur ou, le plus souvent, aux objets déjà mentionnés. Les démonstratifs -áa et nyaa sont des anaphoriques, ils font référence à ce qui a été vu ou déjà dit et sont liés à l'espace mental exploré au moyen de la mémoire. Le thème -mwé est également lié à l'espace mental et n'est utilisable que sous la seule forme pronominale.

4.1.3.5. Pronom précessif

Le précessif est un pronom antécédent, il est employé avec le verbe au mode relatif quand celui-ci n'a pas de nom antécédent. En d'autres termes, le précessif a la fonction de servir d'antécédent à une proposition relative objective en l'absence d'autre antécédent. Le précessif se présente sous la forme suivante : **AUG-PP-ó**.

Exemple : **Iryó** mvuzé riraremesha umutíma.

4.1.3.6. Pronom/adjectif numéraux

Le pronom numéral indique le nombre exact des choses ou de personnes. En Kirundi, le nombre cardinal est un pronom de *un* à *six*, il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. Le pronom numéral cardinal est constitué du préfixe pronominal et du nom du nombre cardinal, soit **PP-mwé/-biri/-tatu/-né/-taanu/-taandátu**. Au-delà de six, le nombre cardinal a une structure nominale telle que *indwi*, *umunaáni*, *icúmi*, *igihuumbi*, etc. Le pronom numéral ordinal se forme à l'aide du connectif et du thème *mbere* tel que dans **(u)waa mbere**, ou du connectif et du nom de nombre comme dans **(u)wa kábiri**, **(u)wa gátaandátu**, **(u)w'igihuumbi**, etc.

Le nom de nombre une, deux, trois, quatre, cinq, six fois est formé du préfixe *ri-* ou *ka-* suivi du thème approprié jusqu'à six : *ri-mwé*, *ka-biri/-tatu/-né/-taanu/-taandátu*. Le redoublement du nom de nombre ou du pronom numéral donne lieu à un distributif : *rimwéerimwé*, *kabirikábiri*, *banéebané*, etc. Le préfixe *ku-* de la classe 15 indique la manière ; il signifie « de combien de façons » comme par exemple dans **abagoré bari kuné**, **bari gutaanu**. Après *icúmi*, *miroongo*, *ijana*, *amajana*, *igihuumbi*, *ibihuumbi*, on adopte le système d'addition au moyen de la conjonction *na* jusqu'à 999 999. Au-delà de ce chiffre, la tradition est dépourvue de terme mathématiquement précis.

4.1.3.7. Pronom/adjectif interrogatifs

Le pronom interrogatif demande une information et a une structure générale de type **(AUG)-PP-ndé/-hé/-ngáahé**. Si l'interrogation porte sur l'identité d'une personne, l'on emploie **-ndé** qui n'a pas de préfixe au singulier, au pluriel, il devient **ba-ndé**. Si la question porte sur l'identification, la désignation ou la spécification, le pronom interrogatif est de type **AUG-PP-hé**. Lorsque la question porte sur le nombre, le thème employé est **-ngáahé** précédé du préfixe pronominal.

4.1.3.8. Pronom/adjectif indéfinis

Le pronom indéfini indique un caractère d'indétermination portant sur le nombre, sur l'identification ou sur la localisation. Le pronom indéfini se présente sous les thèmes *-ndi* « autre », *-mwé* « l'un, les uns », *-óóse/-éése* « tout, tout entier, chaque, chacun », *-óómpi / -éémpi* « tous les deux » et *-ngáahó* « tant de ». La structure du pronom indéfini est diversifiée comme suit :

		Structure	Exemple
1 ^{ère} personne		tu-éese	Twéese tuzoopfa
2 ^{ème} personne		mu-éese/-éémpi	Mwéémpi mwaagiiyeyó
3 ^{ème} personne	Classe 1	PP-éese	Yiítaanze wéese
	Différentes classes	AUG-PP-ndi PP-óómpi/-mwé/-óóse/ -ngáahó	Abaándi bazoobikora Bamwé barakúundwa Abaantu baangáahó kurí umwé

Il est à noter que le thème *-óóse* a un sens englobant. Cette forme est remplacée par son allomorphe *-éese* devant les préfixes de la première et de la deuxième personne du singulier et du pluriel ainsi que de la première classe nominale. Les thèmes *-éémpi/-óómpi* ont le même

comportement contextuel que -óóse sauf qu'il ne s'emploie qu'au pluriel. Le pronom *ngáahó* peut porter sur le nombre comme sur la quantité.

4.2. Adverbes

Morphologiquement, l'adverbe ressemble à une catégorie hybride dans la mesure où il peut avoir un thème adjectival et un préfixe nominal invariable. Avec un tel préfixe de classe nominal, la plupart des adverbes sont segmentables comme les noms. Dans certains contextes particuliers, l'adverbe peut se comporter comme un nom et régir un accord sur d'autres mots. C'est ainsi que, sur le plan de la fonction, l'adverbe est apte à jouer les mêmes rôles que le nom, (i) comme syntagme sujet, (ii) comme premier élément du syntagme adverbial, (iii) comme déterminant.

4.2.1. Formation des adverbes

Il existe peu d'adverbes primaires (*epfó, ruguru, ejó, vubá, ryárí*) c'est-à-dire non dérivés d'autres parties du discours (noms, adjectifs, pronoms ou verbes). Pour la plupart des fois, les adverbes sont des mots invariables dont la structure est analysable en deux ou plusieurs éléments en fonction de différents procédés de formation :

- Beaucoup d'adverbes de lieu, de temps, de manière, sont formés à partir de noms précédés d'un des éléments locatifs *ha-*, *i-* comme dans *heejuru, haanyuma, inyuma, iburyó*.

- La classe 16 des pronoms démonstratifs a évolué vers la catégorie des adverbes : *aha, aho, hárya, háríya, ahaándi*.

- Le préfixe *ka-* de la classe 12 a servi à former des adverbes dérivés d'adjectifs et de pronoms : *keénshi, gaké, kaándi, kabiri, gatatu, gataandátu, kaangáahé, kabirikábiri*.

- Le préfixe *bu-* de la classe 14 a servi à former des adverbes de manière, tels que *bukéebuké, buhórobúhoro*. Le même préfixe *bu-* se joint à un nom pour signifier « à la manière de », « dans l'état de », « sous forme de » tels que dans *buká, bunyama, buhoro*.

- Le préfixe *ku-* suivi de l'adjectif ou un pronom constitue l'adverbe de manière comme dans *kumwé, kwiínshi, gushá, gusa*. Le même préfixe peut se joindre à une base verbale pour former un adverbe comme dans *kuva, gushika, kubéera*.

4.2.2. Classes sémantiques d'adverbes

Au point de vue sémantique, les adverbes se regroupent en plusieurs catégories en kirundi. L'on distingue ainsi des adverbes de lieu, de temps, de manière, d'interrogation, d'affirmation et de négation.

- Les adverbes de lieu se construisent en bon nombre au moyen du préfixe *ha-* locatif de la classe nominale 16 avec une base nominale, adjectivale, pronominale ou d'autres éléments : *heejuru, haasí, haambavu, hagúfi, haáfi, haákurya, heepfó, etc.* Un autre morphème qui concourt à former les adverbes de lieu à la manière du précédent est le préfixe locatif *i-* de la classe 19 : *iburyó, imosó, inó, imbere, etc.*

- Les adverbes de temps sont de différentes formes. Le morphème invariable préfixé *ka-* entre dans la composition des adverbes de temps exprimant la fréquence. Ce formatif est lié aux numéraux *-biri, -tatu-, -ne, -taanu, -taandátu* ou aux adjectifs quantifieurs *-iínshi, -ké* avec ou sans redoublement. Cependant, avec le numéral *-mwé*, le préfixe devient toujours *ri-*. Les adverbes de temps peuvent également être des mots inanalysables comme *vubá, ejó, keéra, etc.* ou des locutions adverbiales comme dans *ubu bwaa jíisho, nínogga na nínogga, hiírya y'eéjo, etc.* Outre la localisation dans le temps et la fréquence, les adverbes de temps expriment également l'idée d'urgence, un espace temporel double (*ejó buúndi, mwáakuúyu*).

- Les adverbes de manière se construisent avec les préfixes invariables *ku-, na-, bu-, ma-, ru-, ka-* auxquels s'ajoutent des bases verbales défectives (*gútyá, gútyó*), adjectivales (*kwiínshi, náabí*), substantivales (*butaambwe, magabo, kaangezé*). Parmi les adverbes de manière, certains expriment l'idée de degré tels que *caane, rwóóse*. Le redoublement du thème (*gahórogáhoró, náabínaabí*) a un effet d'atténuation.

- Les adverbes interrogatifs ont des formes qui correspondent respectivement aux différents types sémantiques d'adverbes. Ainsi distingue-t-on *hé* pour le lieu, *ryárí* pour la localisation temporelle, *kaangáahé* pour la fréquence, *gúte* pour la manière, *ikí* pour l'identification, *kukí, kubéra ikí* pour la cause. On peut ajouter d'autres adverbes interrogatifs portant sur toute la phrase comme *nooné, mbeéga, ubwo, etc.*

- Les adverbes d'affirmation expriment l'acquiescement. Il s'agit notamment de *égó, eegóyeegó, eme, eegó me, etc.* Quant aux adverbes qui expriment la dénégation, l'on peut mentionner des adverbes simples tels que *oya, namba, shwi, gashwi, iswhi, maámbu, eka,*

ekáaye, etc. et des locutions adverbiales telles que *haba namba*, *iihi baámbewe*, *haba n'intete*, *haba n'úmutuúimba*, etc.

4.3. Fonctifs

Dans la catégorie des fonctifs, Ntahokaja (1994) range les éléments du langage autres que les nominaux et les verbaux qui ne servent pas à désigner des choses ou des actions mais des relations. Dans la phrase, ils ont la fonction de mettre en rapport les mots pleins (substantifs, adjectifs, adverbes, pronoms, verbes) mais chacun a un emploi déterminé et une valeur particulière attachée au contexte où il apparaît. La catégorie des fonctifs se subdivise en conjonctions et en prépositions.

4.3.1. Conjonctions

Comme son nom l'indique, la conjonction sert à unir deux ou plusieurs parties du discours. Selon la fonction, les conjonctions se répartissent en conjonctions de coordination et en conjonctions de subordination.

- Au point de vue structurel, la conjonction se présente sous trois formes, une forme simple, une forme dérivée et une forme composée. Une conjonction sera dite simple lorsqu'elle présente une structure inanalysable (*na*, *nka*, *ngo*, *kó*, etc.). La conjonction dérivée est celle dont la forme est dérivée des verbes (*caanké*, *kiburé*, *vyóongeye*, *bísubiye*, etc.) ou des pronoms (*kaándi*). La conjonction composée est une recomposition de conjonctions simples avec d'autres mots ou d'autres particules (*nakó*, *n'áaahó*, *n'úubwó*, *kukó*, *mukó*, *haakó*, etc.).

- La conjonction de coordination sert à relier deux mots ou deux suites de mots de même nature ou de même fonction. La coordination se fait de diverses manières et la forme de la conjonction employée varie avec l'effet de sens recherché. Ainsi, la coordination repose sur une simple liaison (*na*, *kaándi*, *vyóongeye*, *bísubiye*), une comparaison (*nka*, *kuruta*), une opposition (*haakó*, *ahuúbwo*, *mugábo*, *aríko*, *yamará*), une transition (*nakó*, *kanátsiinda*) ou une conséquence (*reeró*).

- Les conjonctions de subordination unissent deux propositions d'une phrase en les subordonnant l'une à l'autre. Ainsi, le tableau suivant indique les conjonctions de subordination et les propositions subordonnées qu'elles introduisent :

Conjonction de subordination	Proposition subordonnée introduite
kó, yúukó, ngo	Proposition complétive
iyó, níyo	Proposition circonstancielle de condition
Mu gihe, igihe, imbere y'úukó, inyuma y'áahó, iyó, ngo	Proposition circonstancielle de temps
Kugíra ngo, ngo, kugíra	Proposition circonstancielle de but
Kubéera, kubéera kó, kukó, kubéera kukó, kó	Proposition circonstancielle de cause
n'áahó, n'íiyó, n'úubwó	Proposition circonstancielle d'opposition ou de concession
Nk'úukó, nka + précessif	Proposition circonstancielle de comparaison

4.3.2. Prépositions

La préposition est ainsi appelée du fait qu'il s'agit d'une particule toujours placée avant un autre mot (substantif, adjectif, pronom, adverbe). Les prépositions constituent une catégorie très réduite de trois formes *ku*, *mu*, *i* qui, en linguistique bantoue, correspondent aux classes nominales 17, 18 et 19. A ces trois prépositions, l'on ajoute une autre de forme *ha* comme dans *haruhaánde*, *hazíiko*, etc. Cette dernière forme de préposition est la marque de classe nominale 16 ayant subi une réanalyse grammaticale.

- Les prépositions *ha* et *i* se sont amalgamées avec les noms pour former des adverbes comme *haasí*, *heejuru*, *iburyó*, *ibubaámfu*, etc.

- Généralement, *mu* et *ku* s'emploient devant les noms communs et qui, souvent, peuvent prendre un augment défini comme un généralisateur (*mu rugó*, *mw'íiréembo*, *ku caavu*, etc.). Ils affectent également les noms propres désignant les pays, les cours d'eau considérés comme des noms communs dans la mesure où la pensée ne leur impose pas de limites définies (*mu Buruúndi*, *mu Gisaká*, *ku Kanyarú*, etc.). Ils précèdent également les noms de lieux qui font référence à des noms communs relatifs à la végétation, à la faune, aux particularités géomorphologiques (*mu Rutovu*, *mu Rwintáre*, *mu Kibuye*, etc.).

- Dans certains cas, les prépositions *mu* et *ku* prennent les formes *murí* et *kurí*. Ces deux formes longues s'emploient devant les noms propres de personnes, les noms communs individualisés ou les phrases nominalisées (*kurí Ntáre*, *yashitse murí muúntu uri ndé*, *urashitse kurí gasusá ntuúmbabe*), devant les pronoms ainsi que des adjectifs pronominalisés

considérés comme des mots d'individualisation (*kurí jeewe mbona...*, *ari murí baké...*, etc.), devant des noms de lieux avec un traitement spécial, avec une certaine délimitation (*murí Kayaanza*, *uhagaze kurí Gihíinga*, etc.).

4.4. Appellatifs, interjections et idéophones

4.4.1. Appellatifs

Les appellatifs sont des termes de la langue utilisés dans la communication directe pour interpeller l'interlocuteur auquel l'on s'adresse en le dénommant ou en indiquant les relations sociales que le locuteur institue avec lui (Dubois & al., 2001 : 45). En kirundi, les appellatifs se présentent sous différentes formes :

- Des appellatifs proprement dits permettant une opposition entre le singulier et le pluriel à la deuxième personne : *eéwe/eémwe*, *yeéwe/yeémwe*, *hewé/hemwé*.
- Des formes appellatives formées sur base des substantifs qui perdent leur augment : *mwaána*, *mugábo*, *mushíingantaáhe*, *mupfáasóni*, *mutáama*, ...
- Des appellatifs formés à partir des substantifs qui perdent à la fois leur augment et leur dernière syllabe : *mushíinganta*, *mupfáaso*, *mutá*, ...

4.4.2. Interjections

On appelle *interjection* un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive (Dubois & al., 2001 : 253). L'interjection intervient dans le discours pour exprimer des émotions vives par des sons ou par des formules plutôt brèves plus ou moins figées caractéristiques de certains sentiments. L'interjection est un énoncé situationnel, elle s'interprète dans le contexte où elle se produit.

- En fonction de son usage courant, chaque forme d'interjection a un sens général : *agweee* « soupir de soulagement d'un voyageur harassé de fatigue qui trouve enfin un siège où se reposer », *ashiii* « ouf de soulagement de celui qui trouve un lieu frais ou goûte un rafraîchissement après une période ensoleillée », *aho ree* « signe d'approbation », *eegwéedaa* « oui ironique », *ahoó* « déception », *ododowee* « admiration et contentement devant la finesse unie à la faiblesse », *ashe* « vœu », *ase* « évocation d'un bon souvenir ».

- Les termes d'interpellation entrent dans la catégorie des interjections. Dans cette formation, les mots de plus de deux morèmes prennent la forme apocopée retranchée de la dernière syllabe, les noms propres ne font pas exception (*utábeeshá ga ntuú*).

- L'interjection peut consister en une phrase exclamative plus ou moins complète mais figée (*yampáaye inká umugeenzi*).

4.4.3. Idéophones

L'idéophone est une partie du discours qui, par le sens, s'apparente à l'onomatopée des langues indo-européennes mais s'en écarte par son extension. L'onomatopée reproduit le son et l'idéophone reproduit non seulement le son mais aussi les sensations de toutes natures : visuelles, olfactives, gustatives, etc. En général, l'idéophone est introduit par la particule *ngo* ou par le verbe de citation *-ti*. Font exception de cette règle les idéophones qui décrivent l'état, les sensations visuelles (la couleur) ou olfactives (le parfum).

- idéophones qui décrivent les sensations visuelles, la couleur : *de~derere* pour le blanc, *tsi~tsiritsiri* pour le noir.

- idéophones qui décrivent les sensations olfactives comme le parfum : *cu* pour la mauvaise odeur.

- idéophones qui décrivent le mouvement : *dogiridogiri* pour la lenteur, *fye* pour la rapidité.

- idéophones qui décrivent les sensations auditives ou onomatopées : *pwa, twa, tabi, je je je, do do do, gigigigigigi, kwe kwe, kwe, etc.*

- idéophone qui décrivent le silence absolu : *cwe, nwe*

4.5. Prédicatifs non-verbaux

4.5.1. Copules négatives *ntaa/ataa*

Appelées « exclusifs » par Meeussen (1959), les formes *ntaa* et *ataa* sont des copules négatives prédictives qui renvoient au sens « il n'y a pas ». Morphologiquement, Nshemezimana (2016 : 201) indique que les deux formes sont principalement composées d'une marque de négation accolée au thème *-a*. Ainsi, la copule *ntaa* est formée du négateur *nti-* et du thème *-a* tandis que la copule *ataa* est constituée du sujet explétif *-a*, du négateur *-ta-* et du thème *-a*.

Les deux formes sont considérées comme des allomorphes l'un de l'autre dont la différence repose sur leurs emplois syntaxiques. En effet, les formes *ntaa* et *ataa* apparaissent respectivement dans les propositions indépendantes et subordonnées. De ce fait, Bukuru (2003 : 221-222) précise que la particule *ntaa* précède le nom, en lieu et place du déterminant,

dans un syntagme nominal des constructions focalisées tandis que *ataa* apparaît avant le nom sujet de la proposition dépendante.

4.5.2. Copules attributives *ni/si*

Les copules *ni* et *si* sont des formes invariables dont l'emploi est exclusivement limité à la proposition indépendante ; elles sont des équivalents de l'indicatif présent. La première est affirmative tandis que la seconde est sa contrepartie négative. Généralement, les deux copules introduisent des attributs de sujet et fonctionnent comme des verbes de plein statut avec le sens commun de « être ». Lorsqu'elles sont employées attributivement, elles sont toujours affectées d'un ton haut tandis que celui-ci tombe dans d'autres emplois.

4.5.3. Coverbe *umeengo~umeenga*

Les mots *umeengo/umeenga* sont des variantes libres que rien ne distingue sur le plan sémantique. Aucun critère morphologique ou syntaxique ne les dissocie non plus. Au point de vue diachronique, Mberamihigo (2014) démontre que ces mots ont pour origine *umenya ngo* attesté dans l'ikibo (région de Buhonga). Cette variante de l'Imbo met en lumière le fait que *umeengo* serait le résultat d'une fusion de deux mots *umenya* « connaître » + *ngo* « quotatif » en un mot, suivi de la chute de la syllabe *nya*.

La variation entre *umeengo* et *umeenga* s'explique par une harmonisation analogique ; ce mot, dont la tendance est de subir une promotion sous forme verbale est porté à prendre une voyelle finale qui le rendrait typique des verbes du kirundi, à savoir *-a*. Ici, la deuxième personne a en réalité une valeur impersonnelle. Il apparaît donc que la deuxième personne à laquelle on s'adresse au moment de la communication représente tous les interlocuteurs possibles dans leur entièreté ; la personne subit donc une désémantisation.

Cet effacement du rôle syntaxique de la personne se situe donc dans le cheminement du verbe vers la réanalyse en tant qu'adverbe. Dans l'évolution ultérieure, l'adverbe tend à fonctionner comme un verbe, ce phénomène est à mettre sur le compte de la dégrammaticalisation dans la mesure où un mot de la catégorie des adverbes acquiert plus d'autonomie le disposant à fonctionner comme un verbe. Ce phénomène d'emploi de nouveau de *umeengo* comme verbe se caractérise, entre autres sur le plan de la personne, par une tendance à étendre le paradigme de conjugaison à d'autres personnes, même si cette tendance demeure limitée. Ainsi, le processus de grammaticalisation/dégrammaticalisation que subit la forme *umeenga* peut être

schématisée comme suit : **umenya ngo** « verbe + quotatif » > **umeengo** « adverbe » > **umeenga** « adverbe » > **-meengo/-meenga** « verbe » > **-meeng-** « verbe ».

4.5.4. Présentatif *nga* + démonstratif

La littérature sur le présentatif en kirundi montre que la forme de celui-ci est problématique. En effet, au moment où Meeussen (1959) se pose la question de savoir s'il s'agit de *ng'/nga/ngo* + démonstratif, d'autres chercheurs prennent des positions claires notamment Ntahokaja (1994) pour qui il s'agit de *nga* + démonstratif tandis que Nshemezimana (2016) considère qu'il s'agit de *ng'* + démonstratif. Dans tous les cas, aucun linguiste ne montre que la particule qui précède le démonstratif peut être employée séparément dans d'autres contextes.

Mais certains tests phonologiques concernant le phénomène d'élision permettent de pencher provisoirement pour la forme *nga* + démonstratif formant un bloc. En effet, la particule *ng'* laisse penser à une élision affectant sa dernière voyelle suivie d'une autre voyelle à l'initiale du mot suivant ; ce qui n'est peut être pas le cas car cette voyelle élidée n'est pas identifiable. La particule *ngo* occasionnerait des contractions vocaliques différentes de celles qui s'observent dans le présentatif. Seule la forme *nga* est susceptible d'accepter les coalescences vocaliques attestées dans les présentatifs. Dans un cas comme dans un autre, une autre question d'ordre phonologique qui se pose concerne la présence d'une voyelle précédant les préfixes des démonstratifs qui n'en ont pas normalement.

Indépendamment de ces observations concernant la forme, le présentatif indique presque du doigt ce ou celui dont on parle. Il est composé de l'élément *nga* (option prise dans ce cours et qui mérite une étude approfondie) et du démonstratif de structure **AUG-PP-Ø**, **AUG-PP-o**, **PP-rya** ou **PP-riíya**. Selon Ntahokaja (1994 : 98), l'emploi de l'augment ou du démonstratif montre bien que le nom qui suit le présentatif est mis en apposition à celui-ci.

4.5.5. Coverbes impératifs *hogi~hoji/ingo/hiingé/ehe*

Ces différentes copules, à formes invariables, sont des prédicatifs à valeur d'impératifs de verbes bien déterminés. Ainsi, selon Meeussen (1959 : 153), ces prédicatifs non verbaux sont employés avec les sens suivants : *hogi~hoji* « allons », *ingo* « viens », *hiingé* « attends », *ehe* « regarde ».

CONCLUSION

Ce cours a permis d'identifier les différentes parties du discours du kirundi (substantif, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, appellatif, idéophone, interjection, copule) ainsi que leurs structures respectives. En plus de résoudre des problèmes d'ordre terminologique, il a également permis d'expliquer la structure du nom et la structure du verbe en mettant un accent particulier sur la représentation mentale ou sur l'ordre des éléments formateurs des mots en question. D'où ce cours est intéressant à la fois aux points de vue linguistique, didactique et pratique.

Sur le plan linguistique, l'étude de la morphologie du kirundi offre un aperçu précieux des différentes formes et structures des mots. Elle permet de comprendre la structure des mots en les décortiquant en leurs différents morphèmes. Ainsi, la maîtrise de la structure des mots permet d'expliquer les règles de création de nouveaux mots et la modification de mots existants pour en changer le sens ou la fonction. Par leurs marques morphologiques, les structures des mots indiquent les relations syntaxiques entre les mots dans une phrase.

Au point de vue didactique, le cours permet d'apporter plus de lumière sur certaines notions mal enseignées ou développées de façon lacunaire au cours des cycles de formation inférieurs. En effet, à titre indicatif, le cours offre des précisions notamment sur la notion de classe/genre nominal(e), la notion de personne, la distinction pronoms supplétifs/complétifs, la notion de conjoint/disjoint, la notion d'infixe qui n'est pas applicable en kirundi, la notion d'aspect souvent confondue avec le temps. Par conséquent, l'étude détaillée de la nature des mots et de l'ordre des éléments dans la structure des mots permet d'éviter des erreurs de structure morphologique, d'évaluer et de corriger les erreurs contenues dans les manuels de kirundi sur base de l'état actuel des connaissances.

Au point de vue pratique, le rôle de la morphologie est indéniable dans l'élaboration et la compréhension de l'orthographe normative du kirundi. En effet, au moment où la phonologie permet de résoudre certaines questions d'écriture liées aux voyelles, aux consonnes, aux syllabes et aux unités prosodiques, la morphologie s'avère être un facteur incontournable dans la séparation des mots à l'écrit. Sur base de l'identification des différentes parties du discours et de leurs structures respectives, la morphologie du kirundi permet d'établir avec précision les frontières des mots à l'écrit et d'éviter toute forme d'erreur d'ordre morphosyntaxique.

REFERENCES

- ALEXANDRE, Pierre. 1981. Les langues Bantu. In PERROT, Jean, *Les langues de l'Afrique subsaharienne. Pidgins et créoles*. Paris : Centre National de Recherche Scientifique, pp. 354-397.
- BEPES. 1984. *Inyígiisho y'indiimbuuro y'ikiruúndi mu mashuúre yiisúumbuye*. Bujumbura.
- BIGANGARA, Jean-Baptiste. 1982. *Eléments de linguistique burundaise*. Bujumbura : Collection Expression et valeurs africaines burundaises.
- BOTNE, Robert. 1990. The origins of the remote future formatives in Kinyarwanda, Kirundi and Giha (J61). *Studies in African Linguistics*, Volume 21, n°2, pp. 189-210.
- BUKURU, Denis. 1989. *La représentation et l'expression de l'espace dans le système nominal des langues Bantu. Approche psychomécanique*. Mémoire de Licence. Bujumbura : Université du Burundi.
- BUKURU, Denis. 2003. *Phrase structure and functional categories in the Kirundi sentence*. Thèse de doctorat. Dar-es-Salaam : University of Dar-es-Salaam.
- CREISSELS, Denis. 1991. *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble : Editions Littéraires et Linguistiques de l'Université de Grenoble.
- CREISSELS, Denis. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique 1. Catégories et constructions*. Paris : Lavoisier.
- CRISTINI, Giovanni. 2000. *Nouvelle grammaire du kirundi*. Vol I. Bujumbura : Presses Lavigerie.
- CRISTINI, Giovanni. 2001. *Nouvelle grammaire du kirundi*. Vol II. Bujumbura : Presses Lavigerie.
- DEVOS Maud, Manoah-Joel MISAGO & Koen BOSTOEN. 2017. A corpus-based description of locative and non-locative reference in Kirundi locative enclitics. *Africana Linguistica*, 23 : 47-83.
- DUBOIS, Jean, Mathée GIACCOMO, Louis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI & Jean-Pierre MEVEL. 2001. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas. 2^{ème} édition.
- FEUILLET, Jack. 1988. *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GARDES-TAMINE, Joëlle. 2001. *La grammaire 2. Syntaxe*. Paris : Armand Colin.
- GUILLAUME, Gustave. 1973. *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Textes inédits publiés sous la direction de Roch Valin. Québec : Presses Universitaires de Laval.

GUILLAUME, Gustave. 1982a. *Leçons de linguistique, 1948-1949. Série C. Grammaire particulière du Français et grammaire générale IV*. Publiées par R. VALIN, Québec : PUL/Paris/Klincksieck. 2^{ème} édition.

GUILLAUME, Gustave. 1982b. *Leçons de linguistique, 1956-1957. Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*. Québec : Presses Universitaires de Laval.

HARJULA, Lotta. 2004. *The Ha language of Tanzania. Grammar, texts and vocabulary*. Köln : Rüdiger Köppe Verlag.

JOUANET, Francis (éd.). 1983. *Le kinyarwanda, langue Bantu du Rwanda. Etudes linguistiques*. Paris : Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France.

KIMENYI, Alexandre. 1976. *A relational grammar of Kinyarwanda*. PhD dissertation. Los Angeles : University of California.

MBERAMIHIGO Ferdinand, Gilles-Maurice de SCHRYVER & Koen BOSTOEN. 2016. Entre verbe et adverbe : Grammaticalisation et dégrammaticalisation du marqueur épistémique *umeengo/umeenga* en kirundi (bantou, JD62). *Journal of African Languages and Linguistics*, 37(2) : 247-286.

MBERAMIHIGO, Ferdinand. 2014. *L'expression de la modalité en kirundi : Exploitation d'un corpus électronique*. Thèse de doctorat unique. Université Libre de Bruxelles et Université de Gand.

MBERAMIHIGO, Ferdinand. 2020. Entre modalité et conditionnalité. *Studies in African Linguistics*, 49 (2), 241-272.

MEEUSSEN, Achille Emiel. 1959. *Essai de grammaire rundi*. Tervuren : Annales du Musée Royal du Congo Belge.

MISAGO Manoah-Joel, Pascal TUYUBAHE & Epimaque NSHIMIRIMANA. 2019. Syntagmes nominaux locatifs de la classe 17 *ku* en kirundi (JD62) : Une étude sémantique basée sur un corpus. *Odisséia*, 4(2) : 34-52.

MISAGO Manoah-Joel. 2018. *Les verbes de mouvement et l'expression du lieu en kirundi (bantou, JD62) : Une étude linguistique basée sur un corpus*. Thèse de doctorat. Université de Gand.

NDAYIRAGIJE, Juvénal. 2003. Théories linguistiques et réciprocité en Chichewa : la leçon du Kirundi. In SAUZET, Patrick et Anne ZRIBI-HERTZ (Dir.), *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire : Approches transversales, Domaine bantu*, Vol. 1, Paris : L'Harmattan. pp. 169-210.

NDAYISHINGUJE, Pascal et alii. 1985. *Situation linguistique en Afrique centrale-Inventaire préliminaire : Le Burundi (Atlas linguistique d'Afrique centrale ALAC-Atlas Linguistique du Burundi)*. Paris : ACCT/Yaoundé : CERDOTOLA/Bujumbura : Université du Burundi.

- NIYONKURU, Lothaire. 1988. *Morphological and syntactic analysis of the verb extension system of the Rundi language*. Thèse de doctorat. Wisconsin-Madison: University of Wisconsin-Madison.
- NKANIRA, Pierre. 1984. *La représentation et l'expression du temps grammatical en kirundi : Essai de description psychomécanique*. Thèse de doctorat. Québec : Université Laval.
- NKANIRA, Pierre. 1994. « Les temps grammaticaux du kirundi dits inceptif et perstitif » in NSABIMANA Tharcisse (Dir.), *Relecture des écrits sur le Burundi. Nouvelles perspectives de recherche : Mélanges offerts à Jean-Baptiste NTAHOKAJA*. Bujumbura : Université du Burundi, pp. 159-165.
- NSHEMEZIMANA Ernest & Ferdinand MBERAMIHIGO. 2021. Typologie et fonctions morphosyntaxiques des préfixes verbaux ha- et -ha- en kirundi (JD62). *Odisséia*, Vol. 6, n° 2, pp. 127-147.
- NSHEMEZIMANA Ernest & Koen BOSTOEN. 2016. The conjoint/Disjoint alternation in Kirundi (JD62) : A case for its abolition. In : van der WAL, Jenneke and Larry M. HYMAN (eds), *The conjoint/disjoint alternation in Bantu*. 390-425. Berlin : De Gryter.
- NSHEMEZIMANA, Ernest. 2016. *Morphosyntaxe et structure informationnelle en kirundi. Focus et stratégies de focalisation*. Thèse de doctorat. Gand : Université de Gand.
- NSHIMIRIMANA Epimaque, Pascal TUYUBAHE & Manoah Joel MISAGO. 2022. Le diminutif/augmentatif à travers la flexion nominale en kirundi (bantou, JD62). *Lingua. Language and Culture*, n° 2, pp. 53-69.
- NSHIMIRIMANA, Epimaque, Pascal TUYUBAHE & Constantin NTIRANYIBAGIRA. 2025. Le système aspecto-temporel à valeur déictique en kirundi (Bantou, JD62). *Language in Africa*, 6(1) : 3-31.
- NSHIMIRIMANA, Epimaque. 2007. *La représentation et l'expression pronominale des démonstratifs du kirundi. Essai de description psychomécanique*. Mémoire de Licence. Bujumbura : Université du Burundi.
- NSHIMIRIMANA, Epimaque. 2018. *Le Temps-Aspect-Mode dans la flexion verbale des langues atlantiques et bantoues : D'une analyse contrastive du kirundi-wolof à la typologie*. Thèse de doctorat. Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- NTAHOKAJA, Jean-Baptiste. 1973. *Indimbuuro y'ikirundi*. Bujumbura : 4^e édition.
- NTAHOKAJA, Jean-Baptiste. 1994. *Grammaire structurale du kirundi*. Bujumbura : Université du Burundi.
- NTAHOMBAYE, Philippe. 1983. *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques au Burundi*. Paris : Karthala.

- NTAHOMBAYE, Philippe. 1994. « La lexicologie du verbe en kirundi » in NSABIMANA Tharcisse (dir.), *Relecture des écrits sur le Burundi. Nouvelles perspectives de recherche : Mélanges offerts à Jean-Baptiste NTAHOKAJA*. Bujumbura : Université du Burundi, pp. 121-157.
- NTIRANYIBAGIRA, Constantin. 2019. La lexicalization intraverbale des formes transitives en Kirundi : cas des affixes réfléchi et applicatif. *Palimpsest*, 4(7), 47-54.
- NURSE, Derek & Gerard PHILIPPSON. 2003. *The Bantu languages*. London : Routledge.
- NURSE, Derek. 2008. *Tense and Aspect in Bantu*. New York : Oxford University Press.
- OBENGA, Théophile. 1985. *Les Bantu. Langues, peuples, civilisations*. Paris : Présence Africaine.
- PLATIEL, Suzy & Raphael KABORE (dir.). 1998. *Les langues d'Afrique subsaharienne*. Paris : Editions Ophrys.
- RODEGEM, Firmin Marie. 1967. *Précis de grammaire rundi*. Bujumbura.
- SABIMANA, Firmard. 1986. *The relational structure of the Kirundi verb*. Thèse de doctorat. Bloomington. Indiana University.
- SHIMAMUNGU, Eugène. 1998. *Le kinyarwanda. Initiation à une langue bantu*. Paris : L'Harmattan.
- TUYUBAHE Pascal, Epimaque NSHIMIRIMANA & Manoah-Joel MISAGO. 2021. Temps, aspects, modes dans les constructions avec verbes auxiliaires en kirundi (bantou, JD62). *Facta Universalis. Series : Linguistics and Literature*. Vol. 19, N° 2, pp. 337-356.
- TUYUBAHE, Pascal. 2017. *Valence des verbes et interdépendance entre lexique et syntaxe en kirundi*. Thèse de doctorat. Université de Liège.
- TUYUBAHE, Pascal. 2021. Les constructions réfléchies avec le suffixe applicatif en kirundi : une description sémantico-pragmatique. *Africana Linguistica*, 27 : 165-187.
- VALIN, Roch. 1981. *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*. Québec : Presses Universitaires de Laval.
- ZORC, R. David & NIBAGWIRE, Louise. 2007. *Kinyarwanda and Kirundi comparative grammar*. Hyattsville : Dunwoody Press.